



Le poirier sa culture et sa taille avec la nomenclature des cent meilleures espèces de poires à cultiver dans la région du nord-ouest de la France / J. Levesque

PRÉFACE

La Société d'horticulture de Cherbourg, désirant développer, dans notre région, la culture du poirier, a cru devoir mettre au concours un ouvrage élémentaire sur cette culture, ouvrage en rapport avec les exigences de notre région où la température, très douce en hiver, n'est pas toujours très-clémentine au printemps et ne s'élève jamais beaucoup pendant la belle saison. Elle a compris toute l'utilité que pourraient retirer de cet ouvrage les propriétaires amateurs, les jardiniers, les pépiniéristes et les instituteurs qui voudraient donner à leurs élèves quelques notions sur la culture de celui de nos arbres fruitiers qui, après le pommier à cidre, occupe certainement chez nous le premier rang au point de vue de l'importance de son produit.

Ce n'est pas que les ouvrages sur cette matière fassent défaut ; nous avons, au contraire, d'excellents traités d'arboriculture parfaitement rédigés et on ne peut plus complets ; mais les gros livres effraient ordinairement les personnes qui n'ont qu'une faible propension pour la lecture, et surtout les jeunes gens et les enfants. D'un autre côté, un ouvrage local nous manque, et c'est là certainement une lacune pour notre arboriculture fruitière. Un guide fait pour des contrées différentes de la nôtre non-seulement ne nous suffit pas, mais encore nous

[p. II]

conduit à des mécomptes souvent très-préjudiciables. Nous verrons, en effet, dans la troisième partie de ce petit traité, que beaucoup d'espèces, qui nous sont présentées par tous les auteurs comme très-fertiles, ne donnent que peu ou pas du tout de fruits ; d'autres, dans certaines contrées, sont de première qualité et sont plus que médiocres chez nous et vice versa. L'époque des *greffages* n'est pas non plus la même chez nous qu'à Paris, Angers ou Orléans.

J'essaierai de répondre aux vues de la Société d'horticulture en résumant, le plus brièvement possible, les différentes opérations que comportent l'élevage et la culture du poirier et en passant en revue un assez grand nombre de poires généralement admises par les auteurs parmi les meilleurs fruits. Vingt années d'études sur cette culture, pendant lesquelles j'ai pu cultiver moi-même et apprécier le mérite de plus de 150 espèces de poires, me permettront, je l'espère, de guider sûrement les éleveurs dans le choix qu'ils auront à faire pour n'introduire dans leurs plantations que des espèces d'élite et mûrissant leurs fruits à des époques assez variées pour assurer au fruitier des poires pendant huit à dix mois de l'année.

Sans doute, mon travail sera loin de comprendre tous les détails qui ont trait à la culture et à la direction du poirier, mes explications ne seront peut-être pas toujours suffisamment claires et précises, mais je suis loin d'avoir la prétention de faire un ouvrage parfait ; je compte du reste sur l'indulgence

[p. III]

et la bienveillance de mes lecteurs, et je serais heureux d'avoir pu contribuer, pour une faible part, à l'augmentation du produit de notre sol.

LEVESQUE.

Conclusions du Rapport de la Commission spéciale chargée d'examiner les ouvrages présentés à la Société d'horticulture de Cherbourg à l'occasion de sa 22^e Exposition.

La commission pense que ce petit traité sera un excellent guide pratique pour les instituteurs appelés à vulgariser, dans nos campagnes, les éléments de l'arboriculture, et elle émet l'avis que ce travail soit inséré dans le Bulletin de la Société.

Toutefois, elle croit devoir faire remarquer que l'auteur n'a satisfait qu'en partie aux *exigences* du programme

[1], puis qu'il ne traite pas des éléments de la culture maraîchère.

Nous regrettons donc de ne pas pouvoir, *pour ce motif*, proposer au Jury d'accorder à l'honorable M. Levesque la médaille prévue par le programme, mais nous pensons qu'il y a lieu de lui adresser de chaleureuses félicitations pour son travail et de lui décerner, comme récompense, l'un des ouvrages qui ont été accordés à la Société par le Ministre de l'Instruction publique à l'occasion de l'Exposition horticole de 1878.

Cherbourg, le 18 mai 1878.

Le Rapporteur,

JOURDAN.

Le Président,

HENRY.

[p. 1]

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Le poirier (*pirus communis*) appartient à une des familles botaniques les plus intéressantes en horticulture, la famille des rosacées, tribu de pomacées

C'est un arbre de moyenne grandeur, qui croît spontanément dans notre contrée et dans toutes les parties de l'Europe centrale. Il se rencontre par-ci par-là dans nos bois et sur les haies de nos champs : ses fruits, à l'état sauvage, sont toujours petits et plus ou moins acerbes ; leur couleur est grise ou verdâtre et prend quelquefois à la maturité une belle teinte jaune d'or du côté du soleil.

Il est généralement admis, mais sans qu'il y ait aucune preuve à l'appui de cette assertion, que c'est le poirier sauvage qui a produit, par la culture, la poire comestible, qui compte aujourd'hui un nombre infini d'espèces. Cette culture remonte aux temps les plus anciens : bien longtemps avant notre ère, le poirier était connu en Grèce et en Italie. Il serait difficile de préciser l'époque de son introduction dans les Gaules ; toutefois, certains renseignements parfaitement authentiques nous apprennent que la pomologie y était déjà d'une certaine richesse au premier siècle de l'ère chrétienne.

[p. 2]

Nos pères, à cette époque, connaissaient déjà, selon toute probabilité, certaines espèces que nous cultivons encore ; peu à peu le nombre des bons fruits s'est accru par les semis ; chaque siècle a fourni ses nouveautés, et le nôtre a presque vu doubler la nomenclature des poires de premier mérite, par les obtentions d'intrépides semeurs belges et français. Plus de mille espèces sont aujourd'hui cultivées en France.

Le poirier est loin d'occuper, dans nos cultures, la place qu'il mérite ; les habitants de nos campagnes, surtout, sont d'une indifférence incroyable sur ce point ; on rencontre chez eux des quantités considérables de jardins dans lesquels il n'existe pas un poirier. La culture de cet arbre n'offre cependant pas des difficultés bien grandes, et rémunère toujours largement celui qui veut bien lui accorder une petite place et lui donner quelques soins. Je serais heureux de contribuer dans une certaine mesure à sa vulgarisation ; j'appellerai surtout à mon aide le corps enseignant, auquel je désire que ce petit traité puisse servir de guide.

Trois parties formeront son ensemble : la première sera consacrée à la reproduction et à la culture proprement dite du poirier ; dans la seconde je tâcherai de décrire, le plus brièvement et le plus clairement possible les diverses opérations de la taille ; enfin la troisième partie comprendra la description d'un certain nombre d'espèces qui ont acquis, dans le monde horticole, une certaine réputation.

[p. 3]

Première Partie.

La première partie comprendra deux chapitres :

1° *Reproduction du Poirier* ; 2° *sa Culture*.

CHAPITRE PREMIER

Différents modes de reproduction du Poirier.

Le poirier se reproduit par les semis et par la greffe.

C'est par les semis qu'ont été obtenues les nombreuses espèces de poires qui sont aujourd'hui répandues dans nos cultures ; mais ce mode de reproduction n'est guère praticable que pour les amateurs et les grands pépiniéristes, les arbres de semis étant toujours très lents à se mettre à fruit, et donnant trop souvent les plus grandes déceptions au point de vue de la valeur des fruits que l'on obtient.

Nous considérerons donc la greffe comme le seul moyen pratique pour l'élevage ordinaire du poirier.

Le poirier se greffe habituellement sur deux sujets différents : le poirier franc et le cognassier. Il reprend aussi sur l'aubépine (vulgairement épine blanche), mais il est assez rare que l'on soit obligé d'avoir recours à ce sujet, sur lequel, du reste, les fruits sont loin de gagner en qualité.

Le cognassier (*cydonia vulgaris*) s'obtient le plus ordinairement de boutures. Cet arbuste se trouve assez répandu pour que les boutures ne fassent pas défaut à celui qui n'a en vue que la plantation de son propre jardin. On les coupe en hiver, pendant le repos complet de la sève ; leur longueur peut varier entre 20 et 30^c/m ; leur grosseur est en raison de la force du sujet qui les fournit ; cependant,

[p. 4]

celles qui donnent lieu à la plus belle végétation sont les jeunes pousses de deux à quatre ans, de grosseur moyenne. Elles sont soigneusement mises en terre, depuis le moment de la coupe jusqu'au moment de la plantation qui doit avoir lieu dans la dernière quinzaine de février ou au commencement de mars, en terre bien divisée et amplement pourvue d'engrais bien consommés, dans laquelle les racines se développent facilement, et où elles trouvent une nourriture abondante et appropriée à la nature de leurs jeunes organes. Les boutures peuvent être plantées, la première année, en lignes assez serrées, à douze ou quinze centimètres, par exemple, les unes des autres, puis replantées, la seconde année soit en pépinière, à 0,50 ou 0,60 cent de distance, soit isolées, dans le jardin fruitier ; mais toujours en terrain bien préparé.

Beaucoup de personnes, voulant jouir promptement, s'empressent de greffer leurs jeunes cognassiers l'année même qui suit leur plantation. Nous pensons qu'il y a avantage à attendre la deuxième et souvent même la troisième année. Pour qu'une greffe fasse promptement un arbre, il faut, avant tout, que le sujet soit bien enraciné et susceptible de lui fournir une nourriture abondante. Ayons donc la patience d'attendre que notre sujet pousse vigoureusement avant de le greffer, si nous voulons que notre greffe réussisse bien.

Le poirier franc s'obtient de deux façons différentes : par drageons de racines et par semis de pépins.

Le poirier sauvage qui croît sur nos haies, émet souvent autour de lui des quantités considérables de drageons. Ces drageons sont toujours assez fortement enracinés, la deuxième année, après leur sortie de terre, pour pouvoir être transplantés dans le jardin ou dans la pépinière. On les déterre suffisamment

[p. 5]

pour les détacher de la racine qui les a émis, sans briser le chevelu dont ils sont pourvus ; on raccourcit leur pivot avant de les planter, et, lorsqu'ils sont bien repris, ce qui a lieu habituellement au bout de deux ou trois ans, on les soumet à la greffe en basse tige. Certaines espèces de ces poiriers sauvages donnent des sujets très-vigoureux et propres à faire des arbres de haut vent.

Le semis de poirier donne des sujets de première force, lorsqu'on a eu soin de faire le choix de pépins bien nourris. Ces pépins ne peuvent être conservés au-delà de l'année de la récolte. Comme ils ne peuvent pas toujours être semés aussitôt qu'ils sont extraits du fruit, on les conserve, jusqu'au moment de leur mise en terre, mélangés de sable ou de terreau, dans des vases bien clos que l'on enterre dans l'endroit le plus frais du jardin. Ces pépins entrent en germination, chez nous, vers la fin de février ; c'est alors qu'il faut les semer, en terrain bien ameubli et additionné d'une assez grande quantité de terreau. Ils doivent être recouverts de 0,01 cent.

environ de sable engraisé ou de débris de vieilles couches. Si l'été est sec, il ne faut pas négliger les arrosages.

Le plant est repiqué, pendant le premier hiver, après que l'on a eu soin d'enlever une partie de son pivot, pour le forcer à émettre des racines latérales ; et, la troisième année, il est généralement assez fort pour recevoir une greffe à 0,08 ou 0,10^{c/m} du sol. Pour les arbres de haut vent, les sujets ne sont pas souvent aptes à recevoir la greffe avant l'âge de cinq ou six ans.

Greffes applicables au Poirier.

Nous réduirons à cinq le nombre de greffes le plus ordinairement employées pour l'élevage du poirier : La greffe en écusson, la greffe en fente,

[p. 6]

la greffe en couronne, la greffe anglaise et la greffe en approche. Cette dernière s'emploie pour garnir les vides dans les arbres en formation.

La greffe en écusson est, à mon point de vue, une des meilleures à appliquer au poirier, surtout sur le cognassier ; aussi, conseillerai-je aux amateurs et à tous ceux qui s'occupent de la reproduction du poirier, de l'employer de préférence à toute autre, toutes les fois qu'ils seront à même de choisir.

Elle se pratique à différentes époques de l'année : au printemps, au moment où les sujets entrent en végétation ; vers la fin de juin ou au commencement de juillet, lorsque les jeunes rameaux ont acquis une consistance ligneuse, et qu'ils offrent des yeux bien nourris ; enfin vers la fin d'août ou au commencement de septembre.

Aux deux premières époques, on écussonne à *oeil poussant*, et alors le sujet est immédiatement *été* à 0,08 ou 0,10^{c/m} au-dessus de l'écusson. L'écusson de fin d'été est dit à *oeil dormant*, parce qu'à cette époque de l'année, l'oeil ne fait que reprendre pour n'entrer en végétation qu'au printemps suivant.

L'écusson fait à la fin de l'été est celui qui, toutes choses égales d'ailleurs, donne lieu à la plus belle végétation, sous l'influence d'une sève élaborée par un épais feuillage ; il se soude promptement et grossit ; le sujet demeure intact et accomplit, sans aucun trouble, toutes les phases de sa végétation, jusqu'au moment du repos de la sève, époque à laquelle il est raccourci à 0,08 ou 0,10^{c/m} environ au-dessus de l'écusson. En coupant le sujet plus court, on s'exposerait à faire périr ou au moins à faire souffrir l'écusson. D'un autre côté, le chicot conservé sert de tuteur au jeune poirier à mesure qu'il se développe.

L'oeil qui doit servir d'écusson se prend sur un

[p. 7]

rameau de l'année, bien nourri. Les yeux qui se trouvent vers le milieu de la branche sont habituellement les meilleurs.

Avant de détacher l'écusson du rameau, on commence par supprimer le limbe de la feuille qui l'accompagne, en ne laissant que le pétiole. Cette ablation doit être faite aussitôt après la coupe des rameaux, s'ils ne doivent pas être utilisés immédiatement, la feuille entretenant une évaporation continue qui les dessécherait promptement.

L'oeil se détache du rameau en enlevant avec lui, au-dessus et au-dessous, une petite quantité d'écorce, sur une longueur totale d'environ 0,02^{c/m}. Cette opération doit être faite avec un instrument bien tranchant. Je n'ai jamais reconnu d'inconvénient à laisser au-dessous de l'oeil une faible quantité de corps ligneux, et l'on doit apporter le plus grand soin à ce qu'il ne soit pas évidé ; il périrait infailliblement. Pour cela, on conserve au-dessous le petit amas de tissu *cellulaire* qui s'y trouve.

Pour insérer l'écusson ainsi préparé sous l'écorce du sujet, on choisit, sur ce dernier, un endroit lisse sur lequel on pratique une incision en forme de T qui doit couper *totalemment* l'écorce et pénétrer jusqu'à l'aubier. Cette incision doit avoir une longueur de 0,03 ou 0,04^{c/m} environ et ne doit pas être pratiquée trop près du sol ; nous en verrons plus loin la raison. On soulève, à droite et à gauche, les deux livres, avec la pointe de la serpette ou la spatule du greffoir, puis on insère sous l'écorce l'écusson, en le faisant glisser de haut en bas, et en évitant de froisser l'oeil. S'il se trouve un peu trop long, et ce doit être le cas le plus ordinaire, on coupe son extrémité supérieure à la hauteur de la ligne transversale du T. Cette section ne doit pas être faite trop près de l'oeil, cinq

ou six millimètres sont au moins nécessaires pour la place de la ligature.

[p. 8]

L'opération se termine en serrant sur l'écusson, et cela assez fortement, des deux côtés de l'écorce du sujet qui ont été soulevés. On peut employer, comme ligature, soit de la laine ou du coton filé, soit du jonc, soit du chanvre teillé, soit des fibres de feuilles de yucca ou de phormium tenax. Ces dernières ligatures sont à mon point de vue préférables à toutes les autres. Elles sont suffisamment résistantes pour serrer fortement l'écusson contre l'aubier du sujet, dans les sujets à écorce dure, sans cependant couper la peau, et elles se pourrissent suffisamment pendant l'hiver pour casser seules au printemps, lorsque l'écusson pousse et que le sujet grossit. Quelle que soit, toutefois, la nature des ligatures que l'on emploie, il est bon de veiller à ce qu'elles ne subsistent pas après l'entrée en végétation de l'écusson, parce qu'alors elles donneraient lieu à un étranglement qui formerait bourrelet.

Pendant le repos de la sève, on s'assure si l'écusson est repris, avant d'opérer la section du sujet comme nous l'avons dit plus haut.

Les bourgeons qui poussent au printemps sur le sujet, en même temps que l'écusson, sont d'abord soigneusement pincés, puis supprimés entièrement, aussitôt que le jeune bourgeon de poirier a atteint une longueur de 0,10 à 0,15 cent. Il est bon de l'attacher de bonne heure sur le chicot du sujet, pour éviter qu'il ne soit brisé par un accident quelconque. On emploie pour cela une ligature molle qui n'occasionne pas de cicatrices sur l'écorce encore tendre.

Le chicot ménagé provisoirement est supprimé dès la fin de l'été, ou au plus tard pendant l'hiver suivant. La section doit en être faite en biseau, et le plus ras possible. On la recouvre de mastic à greffer.

[p. 9]

Greffe en Fente.

La greffe en fente se fait au printemps, au moment de l'ascension de la sève, avec des rameaux de l'année précédente que l'on a sevrés, c'est-à-dire coupés d'avance, pendant l'hiver, et mis en terre, à l'ombre, jusqu'au moment de les utiliser. On doit choisir, autant que possible, pour greffons des rameaux moyens, trapus et bien aoûtés. Ces rameaux se trouvent surtout du côté du soleil.

Il est difficile de préciser l'époque la plus favorable pour pratiquer la greffe en fente ; toutefois pour qu'une greffe reprenne bien, il faut que le sujet soit bien en sève. Cette greffe ne peut guère être pratiquée, dans notre région, avec des chances de succès, avant le 15 mars ; il est même préférable d'attendre, dans beaucoup d'années au moins, le commencement d'avril. Beaucoup de personnes manquent cette opération parce qu'elles s'y prennent trop tôt. Lorsqu'une greffe est en place, elle doit recevoir immédiatement une certaine quantité de sève qui la soude au sujet, sans quoi elle se dessèche et périt.

La greffe du poirier doit avoir de 0,08 à 0,12 cent. au plus de longueur. Elle doit porter trois ou quatre boutons. Elle se taille en coin très-allongé, en ayant soin de commencer l'entaille à la hauteur d'un bouton. Ce bouton se place en dehors, et il contribue puissamment, en se développant, à la soudure de la greffe.

Le sujet doit être *étêté*, si l'on opère sur un sujet à basse tige, à 0,08 ou 0,10 cent du sol. Les arbres greffés trop près de terre sont exposés à *passer au franc* après la transplantation. La section du sujet doit être faite en biseau. Lorsque la coupe du sujet est horizontale, la sève afflue sur ses rebords, et y détermine souvent des bourrelets informes, dans lesquels la sève circule difficilement.

[p. 10]

Si on se sert de la scie, il faut avoir soin de bien unir la coupe avec la serpette. On pratique, sur le sommet du biseau, une entaille verticale, d'une longueur proportionnée à la force de la greffe. Lorsque le sujet est faible, cette entaille se pratique facilement avec la serpette seule, en lui imprimant un mouvement de bascule ; mais, si le sujet est trop fort, on se sert d'un petit maillet, puis on maintient la fente ouverte avec un petit coin en bois dur. On insère la greffe dans la fente en la faisant glisser de haut en bas, puis on la fixe de telle façon que le bord extérieur de l'aubier du sujet coïncide avec le bord extérieur de l'aubier de la greffe.

Pour assurer cette coïncidence au moins sur un point quelconque de la greffe, il est prudent de l'incliner

légèrement sur la coupe du sujet, tout en la faisant ressortir un peu à sa base.

Si le sujet est faible, une ligature est nécessaire pour serrer les deux côtés de la section du sujet contre la greffe.

L'opération se termine par le *masticage* de toutes les parties incisées. Dans la campagne et chez les personnes peu familiarisées avec l'arboriculture, les greffes se mastiquent avec le *vilon*, composé de foin et de terre ou d'argile réduite en une bouillie épaisse, à laquelle on ajoute quelquefois une certaine quantité d'onguent de St-Fiacre (bouse de vache).

Cette méthode était probablement celle que pratiquaient nos pères dans les temps les plus reculés, à l'exclusion de toute autre. Nous ne savons pas, il est vrai, comment ils pratiquaient la greffe, mais nous savons au moins qu'ils la pratiquaient, et que l'invention de la greffe se perd dans la nuit des temps.

L'arboriculture moderne a abandonné le *vilon* qu'elle a remplacé par différents *engluments* qui s'emploient les uns à froid, les autres à chaud.

[p. 11]

Nous ne saurions trop engager les personnes qui greffent, à donner toujours la préférence, sur le vilon, aux mastics à greffer. Ces derniers préservent parfaitement toutes les plaies du contact de l'air et des différents agents atmosphériques, et ne donnent jamais asile aux insectes ni à leurs oeufs. D'un autre côté, ils sont d'un emploi des plus faciles.

Un des mastics à froid les plus renommés, est le mastic l'Homme Leford, dont on trouve des dépôts dans les principales villes de France.

Pour mon usage personnel, j'emploie toujours le mastic à chaud, composé d'après la formule suivante :

Poix noire (brai)	28
Poix de Bourgogne (résine)	28
Cire jaune	16
Suif	14
Cendre tamisée ou ocre	14
TOTAL	100

Ces différentes matières sont fondues ensemble, dans un vase en métal, d'une contenance proportionnée à la quantité de mastic que l'on se propose de préparer. La dilatation de ces différents corps étant considérable au moment où ils entrent en fusion, la première préparation de ce mastic demande à être faite avec précaution, et dans un vase d'une dimension beaucoup plus que suffisante pour le contenir une fois refroidi.

Lorsque le mélange est opéré, il fond à une assez faible température (*60 degrés* centigrades environ), on l'applique, à l'aide d'un pinceau, sur toute la section de la greffe, de manière à recouvrir parfaitement toutes les parties incisées, y compris l'extrémité du *greffon*.

Si l'on opère sur des arbres âgés où on ait fait quelques suppressions, la place des branches supprimées

[p. 12]

doit aussi être recouverte de ce même mastic. Il faut éviter de le porter, pour s'en servir, à une température trop élevée, qui désorganiserait les tissus végétaux sur lesquels il serait appliqué. Il suffit qu'il soit à l'état liquide.

A mesure que la greffe pousse, il faut, comme pour la greffe en écusson, veiller à la suppression des bourgeons qui naissent presque toujours sur le sujet, et qui, s'ils étaient ménagés, amèneraient sinon sa mort, au moins un affaiblissement considérable. Il ne faut pas non plus négliger le tuteur qui la mettra à l'abri des coups de vent et des différents chocs auxquels elle pourrait être exposée.

Grefe en Couronne.

Cette greffe se fait, comme la précédente, au printemps, mais à une époque un peu plus avancée de la saison. En effet, étant destinée à être insérée sous l'écorce du sujet, elle ne saurait être pratiquée avant que ce dernier soit bien en sève, ce qui a lieu lorsqu'il commence à développer ses bourgeons.

La greffe en couronne est pratiquée avec les mêmes rameaux que la précédente ; seulement, au lieu de les tailler en coin par la base, on les taille en bec de flûte allongé, en pratiquant un cran à la naissance de l'entaille.

Le sujet se coupe en *biseau*, puis on pratique, un peu sur le côté, en commençant au sommet du biseau, une entaille longitudinale qui coupe l'écorce jusqu'à l'aubier. Cette entaille doit avoir quatre ou cinq centimètres de longueur, suivant la force des greffes, et aussi suivant la force des sujets. On soulève l'écorce à droite et à gauche de l'incision, puis on fait glisser, entre l'écorce et l'aubier, la partie préparée de la greffe, jusqu'à ce que le cran vienne reposer sur le sommet de la coupe du sujet. On rapproche les deux côtés de l'écorce sur la greffe,

[p. 13]

et on les fixe à l'aide d'une des ligatures dont nous avons parlé pour la greffe en écusson.

Lorsque le sujet est fort et que l'écorce est suffisamment résistante, il n'est pas nécessaire d'inciser l'écorce ; la place de la greffe se fait à l'aide d'un petit coin de bois dur que l'on introduit sous l'écorce ; ce coin doit avoir exactement la forme de la greffe, et être seulement un peu plus gros et un peu plus long.

La greffe en couronne doit être mastiquée bien soigneusement, comme la greffe en fente.

La greffe en couronne perfectionnée (du Breuil) n'est qu'une heureuse modification de la précédente : Elle en diffère en ce sens que l'un des côtés de la languette est incisé sur toute sa longueur et l'écorce du sujet soulevée *seulement* d'un côté.

La greffe est insérée sous le côté de l'écorce soulevé, et le côté de la languette, qui a été incisé, se trouve appliqué contre le côté de la peau qui est resté adhérent au sujet. Cette greffe est d'une application des plus faciles et d'une reprise à peu près sûre.

Greffe Anglaise.

La greffe anglaise se pratique à la même époque que la greffe en fente. Elle n'est applicable que dans le cas où le rameau *greffon* est à très peu de chose près de la même grosseur que le sujet.

Cette greffe est la plus solide de toutes et celle qui offre les plus grandes chances de succès.

Elle est surtout très-avantageuse pour l'élevage des arbres à haute tige sur lesquels on peut presque toujours choisir, pour pratiquer la greffe, le moment où le sujet atteint, à la hauteur à laquelle nous devons le greffer, la grosseur d'un bon rameau de l'année précédente. Elle permet donc d'employer

[p. 14]

les rameaux les plus vigoureux avec lesquels on est certain d'avance d'obtenir la plus belle végétation. Elle ne donne jamais lieu à ces excroissances difformes que l'on remarque souvent à la place des greffes ordinaires. Au bout de six mois, la soudure est tellement parfaite que la greffe ne laisse bientôt plus de traces. Aussi, croyons-nous devoir en conseiller l'emploi aussi souvent que faire se pourra.

La greffe anglaise se pratique en faisant sur le sujet et sur le rameau *greffon* une entaille en biseau très-allongé. Les deux entailles doivent être bien semblables et s'adapter exactement l'une sur l'autre. Une *esquille* longitudinale est pratiquée sur le tiers environ de la longueur de l'entaille du sujet ; la même opération se répète sur l'entaille de la greffe, puis on insère l'une dans l'autre les deux esquilles, les enfonçant de haut en bas jusqu'à ce que l'extrémité de l'entaille du *greffon* arrive sur la base de l'entaille du sujet et *vice versa*.

On lie fortement et on mastique. Lorsque la reprise est assurée, il faut avoir soin de couper les ligatures qui, sous l'influence d'une végétation vigoureuse, formeraient promptement étranglement et occasionneraient des bourrelets.

Mêmes soins à appliquer aux bourgeons qui viendraient à naître sur le sujet, que pour les autres greffes.

Greffe par Approche.

Il arrive quelquefois, lorsqu'on élève des arbres, qu'une taille ne répond pas au but qu'on s'était proposé ; un oeil, sur lequel on avait compté, pour obtenir telle ou telle branche, s'est trouvé détruit par un accident ou par un autre, de là, des vides dans la charpente. Ces vides peuvent être regarnis à l'aide de la greffe en approche.

On prépare habituellement cette opération à

[p. 15]

l'avance, en élevant, dans le voisinage du vide que l'on désire combler, un bourgeon vigoureux, que l'on dispose de telle façon qu'il puisse être appliqué sur la place où l'on désire *implanter* la branche qui fait défaut.

A l'endroit où la branche doit être soudée, on l'entaille sur une longueur de 0,06 à 0,08^c/m jusqu'à la moitié environ de son épaisseur. Une entaille de même dimension est pratiquée sur le sujet, les deux entailles sont rapprochées, puis fortement liées de manière à être serrées l'une contre l'autre.

La branche à souder peut encore être taillée en grain de fêne, et sa place préparée par une entaille triangulaire de même dimension.

Le *masticage* dans ce cas n'est pas nécessaire, mais il contribue cependant au succès de l'opération.

La greffe en approche se fait ordinairement après le premier jet de la sève, mais dans un moment où elle est encore dans toute sa force, afin qu'elle se soude le plus promptement possible.

Cette greffe ne doit être sevrée complètement que lorsque la soudure est parfaite, et doit être amenée progressivement dans la direction qu'elle doit occuper.

La greffe en approche s'emploie encore pour souder ensemble les *extrémités* des grandes formes d'espallier dont les branches sont conduites horizontalement, lorsqu'elles ont atteint *l'extrémité* de l'espace qui leur est assigné, ou pour marier ensemble les arbres élevés en palmettes alternes ou en cordons horizontaux.

[p. 16]

CHAPITRE DEUXIEME.

Culture du Poirier.

La culture du poirier, sans être d'une bien grande difficulté, demande cependant certaines connaissances, sans lesquelles on est exposé aux plus grands mécomptes.

Nous passerons d'abord en revue les différentes opérations qui ont trait à sa plantation, puis nous dirons quelques mots de sa culture proprement dite.

§ I. — PLANTATION DU POIRIER.

De toutes les opérations qui se rattachent à la culture du poirier, la plantation est, sans contredit, une des plus importantes. Une bonne plantation assure à peu près toujours la bonne réussite des arbres, de même qu'une plantation défectueuse donne le plus souvent un résultat négatif. Aussi, ne saurions-nous trop engager les personnes qui créent un jardin, ou qui remplacent quelques-uns de leurs arbres, à prendre toutes les précautions voulues pour en assurer non-seulement la reprise, mais surtout la bonne végétation.

La première condition à remplir pour qu'un arbre se développe vigoureusement après sa plantation, c'est de le planter dans un terrain bien préparé.

PRÉPARATION DU TERRAIN. — Ce n'est pas au moment de la mise en place des arbres qu'il faut procéder à la préparation de la place qui doit les recevoir, mais bien quelques mois à l'avance. Lorsque le sol est remué avant la saison des pluies, la terre est moins compacte, puis, elle se bonifie en restant exposée, sur le bord des fosses,

à l'influence des différents agents atmosphériques, jusqu'au moment de la plantation.

[p. 17]

S'il s'agit de plantations isolées, les fosses doivent avoir au moins deux mètres de diamètre pour les arbres destinés aux grandes formes. Elles doivent être faites deux ou trois mois au moins à l'avance, en ayant soin de séparer les premières couches du sol des dernières, afin de les retrouver isolées au moment de la plantation.

Dans le cas d'une plantation serrée, telle que l'espalier ou le contre-espalier, dont les arbres sont destinés à être élevés sur une, deux ou quatre branches, la plate-bande doit être soigneusement défoncée sur toute son étendue. Les engrais doivent aussi, de bonne heure, être mélangés avec la terre, afin qu'ils soient arrivés, au moment de la plantation, dans un état de décomposition assez avancé pour ne pas nuire aux racines. Il va sans dire que si l'on emploie comme engrais des terreaux, ils peuvent être employés en plantant les arbres.

Lorsque nous déplantons nous-mêmes les arbres que nous voulons planter, nous devons prendre les plus grandes précautions pour éviter de mutiler leurs racines. Pour cela, si les arbres sont isolés, nous ouvrirons une fosse circulaire assez grande pour qu'elle commence vers l'extrémité des racines, en ayant soin de ne pas piquer notre bêche *perpendiculairement* aux racines de l'arbre. A mesure que nous découvrirons les racines, nous dégagerons peu à peu, *avec la fourche*, la terre qui les recouvre, et nous arriverons, en y consacrant le temps voulu, à ôter l'arbre de sa place en laissant ses racines à peu près intactes.

Lorsque l'arbre est en pépinière, il ne peut pas toujours être déplanté avec les mêmes soins, parce qu'il faut ménager ses voisins, à moins, toutefois, qu'on ne dé plante toute une série d'arbres qui font suite les uns aux autres, et, dans ce cas, on peut encore enlever les arbres avec toutes leurs racines,

[p. 18]

en *minant* successivement toute la pépinière ou fraction de pépinière que l'on veut déplanter, après avoir ouvert, sur la première ligne, et à la profondeur des dernières racines, une tranchée qui se continue jusqu'à la fin du carré.

Habillage des racines et de la tige.

L'habillage des racines est nulle, ou à peu près, sur un jeune arbre déplanté avec toutes les précautions que nous venons d'indiquer ; si cependant l'arbre était muni d'un pivot, il faudrait le raccourcir, pour le forcer à émettre des racines latérales. Mais il n'en est pas de même si l'on a affaire à des sujets qui ont voyagé, ou à des poiriers d'une certaine force.

Sur ceux-ci, il est indispensable, lors de la mise en place, de supprimer toutes les racines desséchées, et de couper net toutes celles qui ont été mutilées ou meurtries.

La coupe des racines doit être faite de telle façon que la section se trouve *parallèle au sol* après la plantation.

Quant à la tige, elle peut être laissée entière si on plante un arbre dont toutes les racines sont demeurées intactes, mais c'est le cas le plus rare, et on est presque toujours obligé de faire à l'arbre quelques suppressions, en rapport avec l'importance des suppressions qui ont été faites sur les racines, afin de rétablir autant que possible l'équilibre entre la partie intérieure et la partie extérieure de l'arbre. Toutefois, il faut bien se garder de faire subir au poirier une taille complète l'année de la plantation. Il faut laisser à l'arbre assez de jeune bois pour qu'il puisse développer une grande quantité de belles feuilles et même quelques jeunes bourgeons qui lui aideront à refaire de jeunes racines, en un mot à prendre possession du sol.

[p. 19]

Mise en place.

Ici, nous avons à faire une remarque des plus importantes et à signaler un vice de plantation du poirier que l'on rencontre presque partout, je veux parler de la plantation trop profonde. Dans un jardin où il existe vingt poiriers, il est rare qu'il n'y en ait pas au moins quinze qui soient plantés de cette façon. Sur les uns, une quantité considérable de pousses gourmandes et une fructification presque toujours nulle annoncent des arbres *passés au franc*. D'autres ont été préservés de cet accident en écartant la terre du collet de leurs racines à l'aide de petits entonnoirs formés de tuiles ou de planchettes, et ils annoncent souvent par leur végétation rachitique et les

chancres dont ils sont couverts, la souffrance de leurs racines, sous la couche trop considérable de terre qui les recouvre et qui les asphyxie.

Soyons donc bien convaincus qu'un arbre ne végétera dans de bonnes conditions qu'autant que ses racines seront assez près du sol pour pouvoir *respirer*, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire recevoir l'influence de l'atmosphère, et s'assimiler en même temps les engrais dont cet arbre a besoin pour croître et fructifier.

Nous devons donc, lorsque nous mettons un arbre en place, maintenir le *collet de la racine* sensiblement plus élevé que le sol environnant. Nous avons en effet à compter sur un tassement considérable, qui peut être évalué à dix ou quinze centimètres par mètre de terre remuée, dans le sens de la profondeur.

Nous formerons au pied de notre arbre une petite butte, que le temps se chargera de niveler. Mais, direz-vous, si je mets les racines de l'arbre à *fleur de terre*, elles se trouveront coupées par la bêche lors

[p. 20]

des labours. A cela je répondrai : faites en sorte de ne pas les couper ; labourez la terre au pied de vos arbres avec la fourche, et ayez soin de n'approcher la bêche qu'à un mètre environ du pied de vos poiriers.

Epoque de la plantation.

Il faudrait avoir de bien faibles notions d'arboriculture pour ne pas savoir que les arbres à feuilles caduques, à quelques rares exceptions près, se transplantent pendant le repos de la sève, époque qui est marquée, à l'automne, par la chute des feuilles, et au printemps par la reprise de la végétation, au moment où les boutons commencent à se gonfler, ce qui habituellement a lieu chez nous dans la dernière quinzaine de février. Pendant cette période, le poirier peut être transplanté ; toutefois, lorsqu'on peut choisir, les plantations d'automne doivent être préférées aux plantations de la fin de l'hiver. Il serait cependant préférable d'attendre cette dernière époque si on avait à planter dans un sol exposé à une trop grande humidité.

En général, les arbres plantés dès le commencement de l'automne font à cette époque un peu de chevelu nouveau et poussent au printemps à la première ascension de la sève.

Si, par une circonstance ou par une autre, on était obligé de déplanter un arbre avant que ses feuilles soient tombées, il serait indispensable de les supprimer soigneusement, en ne leur laissant que le pétiole. L'évaporation produite par les feuilles, et qui ne serait pas compensée par l'absorption dans le sol de nouveaux sucs nutritifs, amènerait infailliblement la mort de l'arbre, surtout si l'on plantait par un temps sec.

On pourrait aussi prolonger l'époque de la plantation,

[p. 21]

au printemps, par plusieurs déplantations successives faites à une quinzaine de jours d'intervalle. On empêche par ce moyen les arbres d'entrer en végétation et on atteint facilement le mois de mai sans que les arbres aient montré de feuilles. Sans doute l'emploi de ce moyen ne doit être qu'une exception, mais on est quelquefois heureux de pouvoir y avoir recours.

Quels arbres peut-on planter ?

Toutes les fois que l'on crée un jardin ou que l'on remplace quelques arbres, les meilleurs arbres à planter sont, en général, des sujets d'un an d'écusson et n'ayant pas encore subi de taille. Je ne veux pas dire que des arbres plus âgés ne réussissent jamais, mais, il est assez rare que des sujets de trois ou quatre ans, par exemple, aient été suffisamment soignés pour que leur charpente puisse être conservée. Aussi, est-on presque toujours obligé, l'année qui suit leur plantation, de les tailler comme un bâton ; et alors on n'est pas plus avancé qu'avec des écussons d'un an, qui ont coûté infiniment moins cher. Dans tous les cas, il faut toujours choisir des arbres dont les dernières pousses annoncent une végétation luxuriante, sans quoi nous dépenserions souvent beaucoup d'argent pour arriver aux mécomptes les plus déplorables.

§ II. — SOINS DE CULTURE.

Les soins de culture à donner au poirier, après sa plantation, sont de peu d'importance ; mais ils demandent à être bien compris. Il faut éviter soigneusement de découvrir les racines, comme le font certaines personnes, dans

le but de faire pousser leurs arbres, et de répandre sur elles des engrais fermentescibles, tels que la plupart des fumiers d'étable. Les seuls engrais qui puissent être enterrés au pied

[p. 22]

d'un poirier sont les terreaux ou les engrais pulvérulents et encore en quantité modérée. Si l'on emploie les fumiers, ils doivent être étendus sur le sol, en couverture, et ne doivent pas être accumulés trop près du tronc, mais répandus dans un rayon assez étendu pour qu'ils arrivent jusqu'aux extrémités des racines, car c'est par leur extrémité que les racines absorbent, par le secours des spongioles dont elles sont pourvues, les sucres contenus dans le sol, et qui sont destinés à contribuer à la vie et à la croissance de l'arbre. Ces fumiers se décomposent avec le temps, et sont enterrés plus tard par les labours.

Les labours, indispensables au pied des arbres pour que le sol soit maintenu dans un état de perméabilité suffisante, doivent, comme nous l'avons dit déjà, être peu profonds, surtout auprès des arbres greffés sur cognassier, et exécutés avec la fourche.

Nous voyons par là l'incompatibilité de la culture des légumes au pied des arbres fruitiers.

La plupart de ceux-ci en effet réclament des labours profonds, et quelques-uns l'emploi de fumiers non encore décomposés.

Deuxième Partie.

Taille du Poirier.

Est-il nécessaire de tailler le poirier pour obtenir de belles et bonnes poires ? A cela nous répondrons : évidemment non. Nous voyons, en effet, très-souvent, des arbres abandonnés à eux-mêmes qui donnent des récoltes magnifiques, de même que nous voyons partout des jardins soi-disant parfaitement tenus, dans lesquels les arbres ne rapportent pas à leurs propriétaires l'argent qu'ils dépensent pour leur entretien. Sur les uns on ne voit que gourmands

[p. 23]

et têtes de saule à l'ombre desquels croissent quelques fruits verdâtres et sans valeur, d'autres sont tellement épais et touffus qu'ils semblent plutôt faits pour nicher les moineaux et les merles que pour porter des poires. Leur récolte, en effet, se réduit forcément à quelques poires disséminées sur le pourtour de l'arbre.

Devons-nous conclure de là que nous n'avons qu'à laisser nos arbres croître et fructifier comme ils l'entendent, sans nous donner la peine de leur imposer une direction quelconque ? Non, certainement. De ce que l'on abuse souvent de la taille et de ce qu'elle soit souvent mal pratiquée, il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit, dans certains cas, très-utile, et souvent même indispensable. Comment, en effet, cultiver le poirier dans les jardins de faible étendue sans les soumettre à une taille quelconque ? D'un autre côté, les arbres en espalier doivent nécessairement être dirigés et taillés. Tout le monde n'aime pas à avoir des murs entièrement couverts de lierre ou d'autres plantes grimpantes ; nous ne devons pas non plus abandonner la culture d'un certain nombre de poires d'élite qui nécessitent impérieusement, au moins dans notre contrée, l'abri d'un mur. Nous admettrons donc la nécessité de la taille du poirier, et nous tâcherons d'arriver tout en lui imprimant, tant en plein vent qu'en espalier, une direction régulière et raisonnée, à lui faire subir le moins de mutilations possibles.

La taille du poirier doit être très-simple. Les principaux soins à lui donner consistent à lui imprimer, pendant la période végétative, une direction telle que l'on n'ait à lui faire, à la taille d'hiver, que des suppressions de peu d'importance.

Les opérations de la taille comprennent deux séries de travaux bien distincts, l'élevage de la charpente et le traitement des rameaux à fruit.

[p. 24]

CHAPITRE PREMIER

Formation de la charpente du Poirier.

Tout arbre soumis à la taille doit avoir une charpente régulière, parfaitement distincte des rameaux à fruit, et

presque toujours prévue d'avance, au moment de la plantation, la forme que l'on désire donner aux arbres étant toujours une règle pour les distances à observer entre eux. Aussi, lorsque nous commençons la charpente d'un arbre, devons-nous avoir un plan arrêté d'avance et ne pas nous en écarter.

Nous verrons successivement quelles formes nous devons donner aux arbres de plein vent, et les formes propres à l'espalier.

§ 1^{er}. — FORMES APPLICABLES AUX ARBRES EN PLEIN VENT.

La forme la plus généralement admise pour le poirier en plein vent est la forme en cône ou en pyramide. On est trop familiarisé avec cette forme pour que j'essaie de la faire disparaître entièrement des jardins, malgré les nombreux inconvénients qu'elle peut offrir. Je ne la proscrire donc pas aussi rigoureusement que certains auteurs ont essayé de le faire ; je voudrais cependant tâcher de la faire remplacer par une autre forme beaucoup plus avantageuse, plus facile à élever, moins longue à obtenir, demandant, aux tailles d'été et d'hiver, un travail beaucoup moins considérable ; et donnant un produit beaucoup plus assuré, je veux parler du vase à 12, 16 ou 20 branches. Sur le vase, les fruits sont moins exposés à être abattus par les vents, et, lorsqu'ils nous donnent du fruit, nous sommes plus certains que ce fruit atteindra sa maturité que

[p. 25]

sur la pyramide. Ne dédaignons pas non plus pour les petits jardins, et même, dans certains cas, pour les grands, la forme en colonne, qui mûrit parfaitement ses fruits, mais, réservons-la pour les espèces à végétation faible ou moyenne. Aux personnes qui ont de la place, je conseillerai surtout la culture du poirier en plein vent sur palissage, c'est-à-dire le contre-espalier.

Voyons comment on obtient ces différentes formes

Poirier en cône ou en pyramide.

On confond souvent en arboriculture ces deux formes, qui sont cependant géométriquement parlant, loin d'être les mêmes. Le cône, auquel on donne souvent à tort le nom de pyramide, doit se composer d'une tige verticale sur laquelle sont implantées, à des distances de 0,30 à 0,35^m, un certain nombre de branches latérales, qui vont en diminuant progressivement de longueur, de la base au sommet. On donne à ces branches un développement plus ou moins considérable, suivant la place dont on dispose ; mais il ne faut pas trop en réduire les dimensions.

La formation du cône doit passer par une série d'opérations que j'essaierai de décrire le plus brièvement et le plus clairement possible :

Nous avons vu que, l'année de la plantation d'un arbre, il ne doit pas subir de taille proprement dite ; ce n'est donc que la seconde année, et quelquefois même la troisième, que nous devons tailler notre poirier en vue de la formation de sa charpente.

Cette taille doit se faire pendant le repos complet de la végétation. Elle doit être faite, chez nous, avant la fin de février, époque à laquelle le poirier

[p. 26]

commence à entrer en sève. Certains arboriculteurs émérites conseillent de tailler à l'automne, aussitôt après la chute des feuilles ; j'ai souvent pratiqué cette taille précoce et je n'ai eu qu'à me louer du résultat.

Pour cette première taille, il est assez rare que nous puissions ménager les branches dont notre arbre est déjà muni. Ces branches sont presque toujours ou mal placées ou trop disproportionnées dans leur force, pour pouvoir être équilibrées plus tard. Donc, à quelques rares exceptions près, nous devons, lors de la première taille d'hiver de notre arbre, le réduire à sa plus simple expression, c'est-à-dire en une tige verticale unique de 0,40 à 0,45^m de longueur.

Il en coûte presque toujours pour abattre sur un jeune poirier, qu'on a planté l'année précédente, les branches couvertes de beaux boutons à fruit dont il s'est généralement couvert à la suite de la déplantation ; mais ce ne doit pas être la perspective d'une récolte immédiate de quelques fruits, qui doit nous faire sacrifier l'avenir de notre élève. Ayons la patience d'attendre, avant de laisser porter à notre poirier quelques fruits, que sa charpente

soit en bonne voie de formation.

A la suite de la taille rigoureuse à laquelle nous avons soumis notre jeune poirier, il se développe, vers l'extrémité de sa tige, un certain nombre de bourgeons, parmi lesquels nous conservons, lors de l'ébourgeonnement, vers le mois de mai ; d'abord le bourgeon le plus près du sommet, destiné à continuer la tige verticale de notre arbre, puis, quatre ou cinq bourgeons latéraux, le plus régulièrement espacés possible sur le pourtour de la tige. Ces quatre ou cinq bourgeons constitueront le premier étage des branches latérales de notre charpente.

Nous aurons soin, pendant le cours de la végétation,

[p. 27]

d'équilibrer le plus possible ces bourgeons latéraux, en redressant celui ou ceux d'entre eux qui sembleraient végéter plus faiblement, et en pinçant l'extrémité de ceux qui auraient une tendance à prendre sur les autres une force disproportionnée. Avec quelques soins, nous arriverons facilement à avoir, à la fin de l'été, nos premières branches latérales à peu près de la même force.

Lors de la taille d'hiver suivante, nous serons beaucoup moins sévères que la première année.

Je dois, ici, signaler une erreur grossière que commettent presque tous les jardiniers, en faisant tomber, lors de cette seconde taille, les trois quarts au moins de la longueur des jeunes pousses de l'année précédente. C'est là qu'ils commencent, non pas la taille, mais la mutilation de leurs arbres. Quel est en effet le résultat de cette taille courte ? De faire développer à bois tous les yeux qui sont restés sur l'arbre et d'obtenir un second échafaudage de branches qui se confond presque avec le premier.

Pour nous, qui désirons avoir des arbres capables de nous donner promptement du fruit, nous laisserons à notre commencement de charpente le plus de développement possible.

Dans beaucoup d'espèces, dont les yeux sont bien nourris dès la base du rameau, nous enlèverons le tiers au plus de la longueur de nos quatre ou cinq branches latérales et nous réduirons notre flèche à une longueur de $0,40^c/m$ environ, afin que les pousses latérales de cette seconde taille de la flèche se trouvent à $0,30^c/m$ au-dessus des premières.

Pour certaines espèces, dont les yeux qui se trouvent vers la base des rameaux sont moins bien fournis, nous serons quelquefois obligés de réduire nos jeunes rameaux de moitié.

La taille du poirier doit toujours se faire avec une

[p. 28]

serpette bien tranchante ; nous devons toujours proscrire de la taille du poirier, le sécateur, quelque perfectionné qu'il soit.

Pour la taille de la flèche, nous devons toujours tailler sur un bouton opposé à celui de la taille précédente afin de corriger progressivement les courbes occasionnées par chaque taille.

Quant aux branches latérales, elles seront à peu près toujours taillées sur un oeil placé en dessous, les yeux de côté occasionnant des courbes dans la branche, et ceux de dessus donnant des pousses se rapprochant trop de la verticale.

Les tailles d'hiver suivantes seront exécutées de la même manière que celle de la seconde année, c'est-à-dire qu'elles consisteront, pour la continuation de la charpente, à tailler la flèche à $0,40^c/m$ environ de longueur pour obtenir chaque année une nouvelle série de branches latérales, qui seront raccourcies à chaque taille, en raison de la nature de leur végétation et en raison aussi de leur degré de vigueur plus ou moins grand. Le nombre de cinq pour les branches latérales à obtenir chaque année, ne doit pas en général être dépassé, sous peine d'amener la confusion dans notre charpente.

La section de chaque branche doit être faite au raz de l'oeil, en biseau pas trop allongé, afin de ne pas fatiguer l'oeil, mais sans laisser de chicot qui formerait bois mort, et qu'il faudrait tailler de nouveau l'année suivante. Une

coupe bien faite est généralement recouverte à la fin de l'été suivant, et ne laisse bientôt plus de traces.

Chaque branche latérale doit toujours conserver, à son extrémité, un bourgeon que l'on laisse pousser librement pendant tout le cours de la végétation. C'est ce bourgeon qui, dans les

[p. 29]

arbres en voie de formation, est ménagé pour augmenter, chaque année, la longueur de la branche, et, lorsque celle-ci est arrivée à la longueur que l'on désire lui donner, on le fait tomber à chaque taille d'hiver, en ayant soin de tailler une année un peu plus court et l'autre année un peu plus long, pour éviter de former une nodosité à l'extrémité de chaque branche.

Le cadre restreint dans lequel je dois me maintenir, ne me permet pas d'entrer dans tous les détails du dressage des branches des arbres, de leur rapprochement et de leur soutien dans certains cas à l'aide de ficelles ou d'osier, de leur écartation à l'aide d'arcs-boutants, etc. Ces petits détails s'apprennent du reste par la pratique et ne sont pas souvent d'une bien grande importance pour la bonne production des arbres.

Poirier en vase.

La forme en vase est, à mon point de vue, infiniment préférable à la précédente. Sa charpente n'est ni plus longue ni plus difficile à obtenir ; elle est moins exposée à l'action des grands vents ; elle fructifie sur toute son étendue, et ne demande pas, pour être soignée, cet attirail d'échelles, d'une hauteur démesurée, très-difficiles à installer parmi les nombreuses branches d'un cône arrivé à son état complet de formation.

Pour la première taille du vase, nous la pratiquerons comme celle du cône ; seulement, lors de l'ébourgeonnement, nous conserverons un nombre de bourgeons en rapport avec les dimensions que nous voulons donner à notre poirier. D'abord, nous n'avons pas besoin de flèche verticale ; maintenant, quant au nombre des branches latérales à conserver, nous devons le calculer sur le nombre

[p. 30]

de branches à obtenir pour la formation complète de notre vase.

Si nous voulons lui donner 12 branches, nous ne conserverons seulement que trois à l'ébourgeonnement, placées le plus symétriquement possible, vers le sommet du tronc que nous avons ménagé à la taille d'hiver. Ces trois branches taillées deux fois aux deux tailles d'hiver suivantes, donneront chacune quatre bifurcations, par conséquent, en tout douze branches.

Notre vase aura, dans ce cas, 1^m20 de diamètre environ avec ses branches espacées à 0,30^c/m l'une de l'autre. C'est là la moindre proportion à laquelle nous puissions réduire notre vase, si nous voulons qu'il ait un peu de grâce et que toutes ses parties soient bien éclairées.

Pour le vase à seize branches, ayant de 1^m50 à 1^m60 de diamètre, nous l'élèverons sur quatre branches principales que nous ferons bifurquer à la suite de deux tailles successives, comme dans le cas précédent. Nous obtiendrons ainsi nos 16 branches, que nous dirigerons d'abord sur un plan à peu près horizontal, pour les relever ensuite verticalement. La hauteur de notre vase ne devra guère dépasser deux mètres à deux mètres cinquante.

Si nous avons de la place, nous devons donner la préférence au vase à vingt branches, ayant deux mètres de diamètre.

Sa taille est la même que pour les précédents ; seulement nous commencerons sa charpente sur cinq branches principales.

Les premières branches d'un vase ne doivent pas être palissées horizontalement pendant les premières années de sa formation. Le résultat des différentes tailles sera beaucoup plus assuré en les élevant d'abord obliquement sur un angle de 45

[p. 31]

degrés environ. Elles seront ramenées vers la ligne horizontale lorsqu'elles atteindront, par leurs extrémités, la

circonférence du vase, et qu'elles pourront être relevées et palissées verticalement sur les baguettes disposées symétriquement sur le pourtour de la charpente destinée à soutenir l'arbre pendant sa formation et quelquefois même pendant toute son existence.

La charpente destinée à soutenir les vases peut être faite en bois, mais, toutes les fois qu'on sera à même de le faire, on devra donner la préférence aux charpentes en fer dont le prix n'est pas tellement élevé qu'il ne puisse être à la portée de beaucoup d'amateurs qui font souvent pour leurs jardins des dépenses beaucoup plus considérables et moins utiles que celle-ci.

Poirier en colonne.

Cette forme, assez avantageuse, comme je l'ai dit, pour les jardins de petite étendue et pour les espèces à végétation faible, est l'arbre réduit à sa plus petite dimension. Une tige verticale unique garnie, de haut en bas, de productions fruitières, forme tout son ensemble.

La formation de la colonne est des plus simples. A partir du moment de sa plantation elle ne demande guère d'autres soins que le raccourcissement, à la taille d'hiver, des branches latérales sur une longueur de 12 à 15^c/_m. Comme nous réservons cette forme pour des espèces ne végétant pas vigoureusement, sa flèche pourra, dans beaucoup de cas, rester intacte chaque année et se ramifier suffisamment. Dans ce cas, toute la taille se réduira à quelques pincements, pendant l'été, des branches latérales et à quelques rapprochements de ces mêmes branches à la taille d'hiver. En général,

[p. 32]

un arbre dont la pousse de la flèche ne dépassera pas 40 à 45^c/_m de longueur, ne demandera pas à être taillé, à moins que l'on ait affaire à une espèce dont les yeux de la base soient peu développés. Il est difficile, du reste, de donner pour cette taille, comme pour beaucoup d'autres, une règle bien précise, chaque espèce demandant souvent un traitement spécial. Avec un peu d'habitude et de pratique on arrive assez promptement à reconnaître si tel ou tel arbre que l'on traite demande une taille courte ou s'il peut se contenter d'une taille longue, qui permet d'aller beaucoup plus vite dans sa formation.

Poirier en contre-espalier [2].

Le contre-espalier est tout simplement une ligne, un rideau, un espalier d'arbres en plein vent, palissés sur des fils de fer tendus sur poteaux fichés dans le sol. Dans le jardin du propriétaire-amateur, il devrait remplacer les grands arbres disséminés dans les coins du soi-disant potager et qui souvent n'est qu'un *jardin fouillis*.

Je ne m'attacherai pas à démontrer longuement la supériorité de ce genre de culture sur celle des arbres en plein vent *sans soutien*.

Les beaux résultats obtenus en France et en Belgique semblent avoir suffisamment résolu cette question. Je n'irai pas, comme je l'ai dit déjà, jusqu'à condamner radicalement les formes si généralement adoptées des cônes, des quenouilles, des pyramides et autres formes dont nous avons essayé de décrire la formation et que certains arboriculteurs se plaisent à conduire avec une admirable régularité. Sans doute, leur produit n'est

[p. 33]

pas aussi négatif que certains professeurs ont essayé de le démontrer ; mais on est forcé de convenir que ces formes exigent beaucoup de temps et de travail, et occupent trop de terrain comparativement à leur rendement. Il n'est pas rare en effet de voir nos plus beaux fruits d'hiver arrachés par les grands vents, avant qu'ils n'aient acquis leur développement.

Vers le milieu du mois d'août 1876, à la suite d'un ouragan d'une violence extrême qui a duré 10 minutes en arrachant les arbres séculaires de nos promenades, le peu de fruits que nous avaient laissés les vents arides et desséchants du printemps étaient là, couverts de boue, jonchant les plates-bandes et les allées de nos jardins. On a fait des *poires cuites* !!! Les fruits des arbres soutenus ont seuls résisté. J'avais, en contre-espalier, des fruits mûrs d'un certain volume, *Epargne* ou *Chatellerault* qui ont été maculés par la grêle, mais qui sont restés aux arbres. Il n'est presque pas d'années où ces accidents n'arrivent chez nous, dans une proportion plus ou moins grande.

Je m'arrête dans ces détails déjà trop longs, pour arriver à la description de l'installation du contre-espalier à

laquelle j'ai apporté quelques modifications qui en augmentent en même temps la solidité et l'élégance.

INSTALLATION DU CONTRE-ESPALIER. — Les supports destinés à soutenir les trillages du contre-espalier doivent être, autant que possible, en fer. Leur établissement nécessite, sans doute, une avance de fonds assez considérable, mais, une fois en place, ils ne demandent plus d'entretien ; ils sont d'une solidité à toute épreuve et leur durée est, sinon indéfinie, au moins très-longue. Le contre-espalier *double* doit être préféré au contre-espalier simple, toutes les fois que la place dont on dispose permet

[p. 34]

de le faire. Une hauteur de trois mètres est généralement suffisante ; quant à la longueur, elle est, le plus souvent, déterminée par l'emplacement. Disons seulement que, plus le contre-espalier est long, moins il coûte cher proportionnellement d'installation, le prix des supports d'extrémité étant beaucoup plus élevé que le prix des supports intermédiaires. La maison Louet frères, d'Issoudun (Indre) fournit, à un prix assez réduit des modèles qui ne laissent rien à désirer tant au point de vue de l'élégance que de la solidité. Notre petit jardin de la société d'horticulture possède un des modèles de cette maison.

Voici quelles modifications j'ai fait apporter au contre-espalier double ou à deux rangs d'arbres :

J'ai fait donner aux cintres-raideurs des poteaux d'extrémité et aux traverses des poteaux intermédiaires des longueurs différentes, et qui vont en diminuant progressivement de bas en haut, de $0,60^{\text{c}}/\text{m}$ à $0,30^{\text{c}}/\text{m}$. Avec cette disposition, les deux lignes d'arbres sont plantées à une distance suffisante pour pouvoir végéter sans se nuire mutuellement et le rapprochement des treillages vers le sommet facilite la pose des abris à l'époque de la floraison, tout en donnant moins de prise aux grands vents, les deux lignes faisant, en quelque sorte, arc-boutant l'une contre l'autre.

Si j'ai donné la préférence aux montants en fer pour l'installation du contre-espalier, ce n'est pas que les poteaux en bois ne puissent les remplacer ; seulement, de grâce, ne plantez pas, dans vos jardins, ces espèces de poutrelles que j'ai vues quelquefois *décorer* certains jardins et qui ressemblent plutôt à des potilles de barrières qu'à des supports de contre-espalier.

Avec des poteaux de $0,05^{\text{c}}/\text{m}$ de diamètre, en bois dur, j'ai installé, pour moi, un contre-espalier double

[p. 35]

d'une longueur de 30 mètres et de 3 mètres de haut. Les supports d'extrémité se composent de deux montants plantés à $0,70^{\text{c}}/\text{m}$ l'un de l'autre et reliés ensemble, au sommet, par une petite traverse de $0,30^{\text{c}}/\text{m}$ de longueur. Leur base repose sur une pierre plate, pour éviter qu'ils ne s'enfoncent dans le sol outre mesure. Les poteaux intermédiaires sont simples et munies de petites traverses de fil de fer n° 22, de longueurs différentes, et suivant la même graduation que pour les montants en fer. Lesdites tringles sont terminées, aux deux extrémités, par une boucle, dans laquelle passent les fils du palissage. Ces montants sont maintenus dans une position verticale à l'aide de deux fils de fer n° 16, fixés à droite et à gauche sur une forte pierre enterrée dans le bord de la plate-bande, à une profondeur suffisante pour que les coups de vent ne puissent les ébranler.

Voyons maintenant par quel moyen on obtient la force suffisante pour que les supports d'extrémité résistent, non-seulement au poids des fils de fer, mais encore à la tension qu'on est obligé de leur faire subir pour les dresser et leur faire conserver une position parfaitement horizontale : On prend une pierre, du poids de 20 à 30 kilogr., plutôt longue qu'arrondie ; on fait autour un collier en fil de fer, n° 20 ou 21, qui se termine par une boucle solidement fermée, à $0,90^{\text{c}}/\text{m}$ ou 1^{m} de la pierre. Cette pierre est enterrée à une profondeur égale à la longueur du fil de fer réservé, en ayant soin de damer fortement la terre qui la recouvre. Cette pierre peut dès lors supporter une force considérable sans céder. Les fils du palissage passent tout simplement dans des trous d'un diamètre égal à leur grosseur, pratiqués dans les poteaux d'extrémité pour aller se fixer à la boucle qui tient à la pierre, et qui ressort au niveau du sol. Les fils forment ainsi *hauban* sur les poteaux, et les fixent très-solidement en

[p. 36]

place. Un bon arc-boutant à l'intérieur du contre-espalier simplifie cet attirail, d'ailleurs inutile avec les systèmes en fer. On peut du reste employer le système de raidisseurs que l'on préfère ; disons seulement que le plus simple et le plus commode est un petit palan à deux mouffles terminé par un petit étau, avec lequel on raidit successivement chacun des fils. Ce système évite l'emploi de raidisseurs à demeure qui sont toujours plus ou moins coûteux.

Il va sans dire que les poteaux ont dû avant d'être mis en place, être injectés de sulfate de cuivre pour prévenir la pourriture, et, de plus, enduits, jusqu'à une hauteur de 0,25^{c/m} à 0,30^{c/m} au-dessus du sol, de plusieurs couches d'un mastic composé d'huile cuite et de poussier de charbon. Le reste doit être soigneusement entretenu de peinture,

PLANTATION DU CONTRE-ESPALIER. — La plantation du contre-espalier double se fait sur deux lignes distinctes de 0,70^{c/m} l'une de l'autre ; les arbres sont plantés en quinconce à 0,90^{c/m} l'un de l'autre sur les lignes. Les arbres se trouvent ainsi espacés de 0,85^{c/m} à 0,90^{c/m}, distance suffisante pour qu'ils puissent parfaitement végéter, à condition toutefois que la plantation soit faite avec des arbres bien venants, et d'après les règles décrites plus haut à l'article plantation.

Avec cette disposition, deux arbres doivent garnir un espace de 1,80^{c/m} sur le contre-espalier, et fournir, à eux deux, six branches verticales, palissées à 0,40^{c/m} l'une de l'autre. Pour arriver à ce résultat, on a dû, lors de la plantation, planter un arbre de végétation moyenne ou faible, entre deux arbres vigoureux. Les arbres faibles sont taillés en U simple, les autres en U double. De cette façon, les deux côtés du contre-espalier sont garnis sans vides, et les arbres à quatre branches sont aussi

[p. 37]

vite formés que les autres, en raison de leur plus grande vigueur. De plus, les branches d'une ligne se trouvent dans le vide de l'autre ligne, et toutes les parties du contre-espalier reçoivent ainsi alternativement l'influence bienfaisante des rayons solaires.

On pourrait aussi unifier la forme en plantant de même à 0,90^{c/m} et en soumettant tous les arbres indistinctement au petit candélabre à trois branches. Toutefois, nous préférons infiniment la disposition précédente parce qu'elle ne donne pas, comme celle-ci, une branche élevée verticalement et en ligne droite avec le tronc, et qui est sujette à végéter beaucoup plus vigoureusement que les autres. Les arbres à branches verticales doivent avoir autant que possible, leurs branches en nombre pair. La petite palmette à six bras et à branches relevées, produit aussi des contre-espaliers symétriques et d'un bon effet. Dans ce cas, l'espace à ménager entre chaque arbre doit être, au moment de la plantation, calculé en conséquence.

La direction des arbres ainsi disposés est des plus simples : de petites baguettes, d'un centimètre environ de diamètre, suffisent pour faire prendre aux jeunes rameaux une ligne parfaitement droite jusqu'à ce qu'ils aient atteint le haut du contre-espalier.

La mise à fruit a lieu au fur et à mesure de la croissance des arbres, d'après les règles que nous décrirons plus loin, à l'art. traitement des rameaux à fruit.

§ II. — POIRIER EN ESPALIER.

On entend par espalier la culture des arbres contre les murs. Cette culture est-elle toujours bien comprise ? Loin s'en faut. Il est assez rare, en effet, de trouver des jardins dans lesquels les murs, si

[p. 38]

précieux cependant pour l'arboriculture, soient convenablement utilisés. On rencontre souvent en espalier, même aux plus belles expositions, des poires d'une valeur plus que douteuses (j'y ai vu du colmar d'été) ou qui réussissent parfaitement en plein vent ; et à côté, des arbres en plein vent qui exigent l'espalier ; telle espèce est souvent plantée au nord et à l'ouest et qui devrait être au midi, et *vice versa*.

D'où viennent ces anomalies ? Elles viennent souvent de deux causes : du peu de connaissance de ceux qui plantent et du peu de soins que l'on prend des plantations en général. L'étude des différentes espèces de poires nous fournira l'occasion de signaler celles qui exigent l'espalier et l'exposition qu'il convient de leur donner.

Formes à donner aux arbres en espalier.

Les formes que l'on donne habituellement aux arbres contre les murs sont infiniment variées. On fait de très-grandes formes, on en fait beaucoup plus de moyennes, et on en fait aussi, depuis quelques années, de très-restreintes ; cordons verticaux et cordons obliques simples ou à deux branches, cordons horizontaux à un, deux ou trois rangs sur les murs très-bas.

Parmi les grandes formes, nous étudierons la formation de trois ou quatre des plus communes.

Palmettes simples.

On entend par palmette simple un arbre élevé sur une seule tige verticale garnie, dans toute sa hauteur, à droite et à gauche, d'un certain nombre de branches latérales, symétriquement disposées, et palissées horizontalement dans toute leur longueur.

[p. 39]

De toutes les grandes formes, celle-ci est la plus commune : on la rencontre partout, et presque toujours avec les mêmes défauts : branches très-faibles à la base, charpente démesurément vigoureuse à sa partie supérieure, et couverte de gourmands et de têtes de *saule*. D'où viennent ces défauts ? De la première éducation de l'arbre. Si nous aimons les palmettes, faisons des palmettes ; mais soyons bien convaincus que cette forme qui, de prime abord, semble la plus simple et la plus facile à diriger, est au contraire la forme qui demande le plus de soins et de connaissances.

Le premier étage s'obtient avec trois bourgeons ménagés au printemps qui suit la première taille, deux latéraux et un vertical, destiné à continuer la tige. Les deux bourgeons latéraux doivent être maintenus, pendant le premier été, dans une position oblique, se rapprochant de la verticale, afin de leur faire acquérir le plus grand développement possible, tout en ayant soin de les équilibrer. La flèche, qui par sa position verticale aura toujours une tendance à pousser outre mesure, devra être veillée de près et palissée sévèrement, souvent même pincée, lorsqu'elle aura atteint certaine longueur. Le premier écueil à éviter dans la formation de la palmette est d'empêcher une trop grande vigueur de la flèche, au détriment des branches latérales. Je ne saurais trop insister sur ce point ; on ne voit, en effet, presque nulle part de palmettes simples dont le tronc ne soit beaucoup trop fort, comparativement aux branches secondaires.

Lors de la seconde taille d'hiver, les trois branches ménagées seront taillées en vue de l'obtention du second étage.

Nous avons ici une remarque assez importante à faire sur la manière de tailler ces branches. En général, et à quelques rares exceptions près, les branches de l'espalier se taillent sur un oeil placé

[p. 40]

en avant. Sur la flèche, la coupe ainsi faite est cachée par le bourgeon qui sort de l'oeil sur lequel on a taillé, et, sur les branches de côté, une taille faite sur un oeil placé en dessus, donne naissance à une branche poussant verticalement, tandis que la branche qui sort d'un oeil placé en dessous occasionne une courbe difficile à corriger.

Pour notre second étage, nous avons besoin de trois nouvelles branches ; l'une verticale, et les deux autres à droite et à gauche. Notre taille sera calculée de telle façon que les deux nouvelles branches latérales poussent à une distance de 0,30^m environ des deux premières. (Tous les autres bourgeons qui naîtront sur ce nouveau prolongement seront supprimés lors de l'ébourgeonnement).

Sur les deux branches latérales, la suppression du tiers environ de leur longueur totale est généralement suffisante. Après la taille, ces deux branches ne doivent pas être palissées horizontalement comme on a la mauvaise habitude de le faire, mais sensiblement relevées, sur un angle de 45 à 50 degrés au moins. Ce n'est que progressivement que les branches d'une palmette doivent être ramenées vers l'horizontale, et encore doit-on toujours, même lorsqu'elles ont pris cette position, relever leur extrémité

Chacun des étages s'obtient de la façon indiquée ci-dessus ; mais nous devons toujours veiller à ce que les branches de la base soient en bon état de végétation. Ne nous pressons pas trop d'arriver au haut du mur. J'ai vu souvent des palmettes dont les branches de la base n'atteignent pas l'extrémité de l'espace qui leur est assigné ; celles-ci doivent, au contraire, former l'extrémité du carré jusqu'au haut du mur. C'est sur elles que doivent venir se souder, par leurs extrémités, toutes les branches latérales.

[p. 41]

PALMETTE VERRIER. — La palmette Verrier n'est autre chose que la palmette simple, dont toutes les branches sont relevées à leur extrémité, et dirigées verticalement jusqu'au haut du mur. Sa charpente s'obtient par les mêmes moyens que celle de la palmette simple. Ses rameaux sont, de même, palissés obliquement pendant les premières années, et ramenés dans la position horizontale à mesure qu'ils atteignent la place qui leur est

assignée, puis relevés verticalement à leur extrémité.

Les deux premières branches de la base atteignent seules l'extrémité du carré, qu'elles encadrent en quelque sorte jusqu'au haut du mur ; les autres prennent successivement une position semblable et suivant une ligne parallèle aux deux premières, et à $0,30^c/m$ de celles-ci. Cette forme est infiniment préférable à la précédente : elle végète plus uniformément, l'équilibre est plus facile à maintenir dans toutes ses parties, et elle est moins sujette à se couvrir, dans sa partie supérieure surtout, de ces branches gourmandes auxquelles on ne peut jamais faire porter un fruit.

PALMETTE DOUBLE. — La palmette double a, à mon point de vue, un très-grand avantage sur les deux formes précédentes. Elle s'élève sur deux branches, auxquelles une heureuse modification dans la taille permet de ne pas donner une direction absolument droite, ce qui fait que la sève, circulant plus lentement, se répand plus uniformément dans toutes les parties de l'arbre ; d'un autre côté, on peut obtenir sa charpente entière, sans lui avoir fait subir, pour ainsi dire aucune taille, après la première taille d'hiver. A la suite de cette taille, on ménage sur la tige, lors de l'ébourgeonnement, deux rameaux placés à droite et à gauche et le plus près possible l'un de l'autre. Ces deux rameaux sont équilibrés soigneusement pendant la période végétative et palissés aussitôt qu'ils ont acquis une consistance suffisante en U.

[p. 42]

Au lieu de raccourcir ces deux rameaux, à la taille d'hiver suivante, pour leur faire émettre à chacun une bifurcation, on les couche à droite et à gauche, en leur faisant décrire une légère courbe pour les ramener dans une position absolument horizontale, avec leurs extrémités légèrement *relevées*. *Ce petit soin est indispensable si on veut conserver, chaque année, aux branches de la base une vigueur suffisante.*

Il se développe au printemps suivant sur chaque branche, principalement vers le sommet de la courbe, un certain nombre de bourgeons vigoureux parmi lesquels on en conserve deux placés le plus symétriquement possible. Les autres bourgeons sont traités en vue de leur mise à fruit. Les deux bourgeons ménagés sont maintenus, pendant tout le cours de la végétation, dans une position verticale, et soigneusement équilibrés. L'hiver suivant, on les courbe, pour les palisser horizontalement, à une distance de $0,30^c/m$ des deux premiers, toujours en *relevant l'extrémité*. Les étages supérieurs s'obtiennent de la même manière ; et, avec un peu d'habitude de la direction des arbres, on arrive à obtenir une charpente complète sans taille aucune, c'est-à-dire en ménageant chaque année, dans toute leur longueur, chacune des pousses de l'année précédente. Par ce moyen, la charpente n'offre aucune mutilation ; ses branches sont droites, sans aucune nodosité et aussi fortes dans le bas que dans le haut. Chacune des branches de la palmette double peut être dirigée horizontalement jusqu'à la limite qui lui est assignée sur le mur et, dans ce cas, on relève la première branche du bas, sur laquelle vont se greffer en approche, à droite et à gauche, toutes les branches latérales. On peut aussi, comme dans la palmette Verrier, relever chacune des branches à leur extrémité et les diriger verticalement jusqu'au haut du mur.

[p. 43]

Palmette double à branches croisées.

Cette forme s'obtient et se traite comme la précédente, avec cette seule modification qu'à partir du second étage, le rameau de droite est palissé à gauche, et celui de gauche ramené à droite, et cela dans toute la hauteur de l'arbre. Cette forme ressemble beaucoup à la précédente, dont elle offre du reste à peu près tous les avantages.

Je citerai encore ici, comme mémoire, la palmette à branches convergentes et les différentes formes d'éventails, pour la description desquels je renverrai aux traités d'arboriculture plus détaillés : la direction de ces formes étant assez difficile à indiquer dans un ouvrage élémentaire, et qui ne comporte pas de gravures.

Parmi les formes moyennes, que je ne puis m'empêcher de recommander *tout particulièrement*, pour les murs de trois à quatre mètres ; une des plus jolies, et une de celles qui garnissent le plus promptement un mur, est le petit candélabre à deux, quatre ou six branches verticales, que nous avons conseillé d'adopter pour le contre-espalier. La plantation et la direction de ces formes étant les mêmes contre le mur que sur le contre-espalier, nous nous dispenserons d'y revenir.

Certains arboriculteurs ont prétendu que la base des poiriers dirigés verticalement était sujette à se dégarnir ; l'expérience de tous les jours prouve le contraire. Nous voyons, en effet, très souvent, des branches de poirier de 3 à 4 mètres de longueur, et même davantage, parfaitement garnies sur toute leur étendue de bonnes productions fruitières.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître l'avantage des arbres à branches obliques, mais à la condition qu'ils ne seront pas réduits uniformément au cordon *simple*.

[p. 44]

Depuis quelques années on a planté beaucoup de cordons simples, obliques ou verticaux. Je ne saurais, pour mon propre compte, trouver le moindre avantage à ces formes réduites à un tronc unique garni seulement de productions fruitières. Si cette forme de proirier en quelque sorte *nanisé* est bonne dans certains cas, et pour quelques espèces, il n'en saurait être de même pour une grande quantité d'arbres plantés uniformément à des distances de $0,30^{\circ}/m$ pour le cordon vertical, et de $0,42^{\circ}/m$ pour le cordon oblique. Partout où j'ai vu ces sortes de plantations, j'ai toujours vu les arbres de végétation faible dépérir par le voisinage d'arbres plus robustes, et ceux-ci couverts de gourmands et de têtes de *saule*. Il faut, en tout, suivre la nature dans ses différentes manières d'être ; il n'est pas en notre pouvoir de la modifier ou de la changer à notre gré. Nous ne pouvons pas faire, par exemple, qu'un Beurré clairgeau qu'un Beurré superfin ou un Délices d'hardempont (d'Angers) végètent comme un Soldat laboureur, un André Desportes ou un Beurré d'Amanlis. C'est donc, à mon point de vue, une anomalie de vouloir imposer rigoureusement à ces sortes d'arbres le même développement. Alternons sur nos murs nos espèces faibles, que nous établirons en cordons simples, avec des espèces plus vigoureuses avec lesquelles nous formerons soit de grandes formes, soit des candélabres à deux, quatre ou six branches, et nous obtiendrons ainsi les meilleurs résultats, parce que nos arbres vigoureux auront la place de se développer librement ; et les arbres faibles se trouveront assez éloignés de leurs voisins gourmands, pour n'être pas affamés par eux.

Si nos murs ne dépassent pas 2^m à 2^m50 de hauteur, nous devons préférer la direction oblique des branches à la direction verticale, tout en leur donnant un nombre de branches en rapport avec leur nature. Toutefois, nous ne pouvons guère, pour la

[p. 45]

direction oblique, dépasser le nombre de quatre branches par arbre.

Les branches devront, autant que possible, être en nombre pair, pour éviter un tronc en ligne droite.

Palmettes alternes.

Pour les murs très-bas, n'atteignant pas deux mètres de hauteur, nous les garnirons, dans les meilleures conditions, avec les palmettes alternes à branches horizontales en nombre proportionné à la hauteur du mur.

Pour cette plantation, nous pourrions choisir des arbres de végétation moyenne, et le nombre en est grand, que nous planterons à 2^m ou 2^m50 les uns des autres. Ces arbres seront d'abord élevés, à la suite de la première taille, sur une tige unique. Toutes ces tiges seront couchées horizontalement à la taille d'hiver, et du même côté, de manière à leur faire occuper la place du premier cordon, à $0,40^{\circ}/m$ du sol. Leur extrémité sera légèrement relevée.

Au printemps qui suivra cette opération, nous laisserons pousser sur le coude formé par la courbe de tous nos arbres, un rameau vigoureux. Ce rameau sera maintenu, pendant tout l'été, dans une position verticale, puis couché, pendant l'hiver suivant, à 0^m30 du précédent, mais dans une direction opposée. Ces rameaux ne seront pas *raccourcis*, mais simplement *relevés* à leur extrémité, leur position horizontale favorisant le développement de leurs boutons, sur toute leur longueur.

Sur le coude formé par la courbure du second rameau, nous élèverons une troisième branche qui sera couchée dans le sens de la première, et à $0,30^{\circ}/m$ de celle-ci. Nous élèverons de même notre quatrième branche qui prendra la même direction que la seconde, et en très-peu d'années notre petit mur se trouvera garni dans toute son étendue.

[p. 46]

Nous pourrions greffer en approche chacune de nos branches sur l'arbre voisin, à mesure qu'elles viendront à l'atteindre.

Le petit mur du côté nord de notre jardin d'études nous fournit un exemple de ces petites palmettes alternes

des plus faciles à conduire et des plus promptes à se mettre à fruit.

[p. 47]

CHAPITRE DEUXIÈME

Traitement des rameaux à fruit du Poirier.

Nous avons vu, au commencement de cette seconde partie, qu'un poirier soumis à la taille ne doit comporter que deux sortes de branches : les branches de charpente et les rameaux à fruit, qui doivent être répartis sur toute l'étendue de cette charpente.

J'ai tâché d'indiquer les meilleures méthodes à suivre pour arriver à la formation régulière des différentes formes de plein vent et d'espalier.

Voyons maintenant comment on arrive à maintenir la régularité de cette charpente, en transformant en productions fruitières les rameaux qui se développent sur toute l'étendue de notre arbre, et dont un certain nombre ne deviendraient jamais branche fruitière, s'ils n'étaient soumis à certain traitement.

L'expérience nous apprend que plus un arbre est vigoureux, moins grande est sa propension à se reproduire, c'est-à-dire à se mettre à fruit. Nous voyons en effet des arbres chez lesquels la sève circule en très-grande abondance et qui ne donnent que peu ou point de boutons à fruit ; de même que nous rencontrons, tous les jours, des arbres languissants, et qui se couvrent au printemps, d'une quantité prodigieuse de fleurs. S'ensuit-il qu'il nous faille affaiblir nos arbres pour les affruiter ? Non, certainement, ce moyen réussit quelquefois, mais il ne doit être employé qu'exceptionnellement. La déplantation, par exemple, en arrêtant brusquement la végétation d'un arbre déjà élevé, suffit presque toujours pour le mettre à fruit, mais cette opération est souvent au détriment de la beauté du produit. Nous devons arriver à faire naître sur nos poiriers des boutons à fruit, tout en leur conservant la plus grande vigueur possible ; ce n'est qu'à cette condition

[p. 48]

que nous pourrions espérer d'obtenir des fruits de premier mérite. Pour arriver à ce résultat, au lieu d'affaiblir nos arbres, nous affaiblirons progressivement les rameaux qui se développeront sur leurs charpentes, tout en ménageant un certain nombre de branches appelées *tire-sève*, qui entretiendront leur végétation.

Les différents auteurs qui se sont occupés de cette transformation en rameaux à fruits des rameaux à bois du poirier soumis à la taille, sont loin d'être d'accord sur les moyens à employer pour arriver à ce résultat.

Chez tous, cette transformation comporte nécessairement deux sortes d'opérations bien distinctes : celles qui se pratiquent pendant le cours de la végétation et celles qui se font pendant le repos de la sève, à la taille d'hiver.

La conduite des rameaux à fruit du poirier pendant la période végétative surtout a donné lieu, entre les partisans de tel ou tel système, aux discussions les plus sérieuses. Il ne m'appartient pas de me faire juge entre les différentes méthodes adoptées, qui toutes ont eu leurs approbateurs, et qui toutes peuvent avoir leur bon et leur mauvais côté. J'indiquerai seulement celle que je suis moi-même, avec la plupart des arboriculteurs modernes, et qui m'a donné, depuis longtemps, les meilleurs résultats.

§1^{er}. — TRAITEMENT DES RAMEAUX A FRUIT PENDANT LA PÉRIODE VÉGÉTATIVE.

Je ne saurais trop insister sur l'importance des soins que réclame le poirier pendant le temps de la végétation. C'est par les opérations d'été, surtout, que se prépare la fructification, en même temps qu'elles contribuent à faire acquérir à la charpente tout le développement ou tout le produit dont elle

[p. 49]

est capable. Lorsque ces opérations sont bien faites l'arbre n'est jamais chargé de ces rameaux inutiles qui ombragent le fruit et les productions fruitières pour tomber plus tard, et toute la sève est utilisée au profit de l'arbre et de sa récolte.

Ces opérations ne sont ni bien longues ni bien difficiles, mais j'avoue qu'elles demandent quelque soin, et un soin plus assidu que celui que peut leur consacrer le jardinier à journée que l'on appelle quelquefois tous les trois

ou quatre mois pour *réapproprier* le jardin et les arbres ! Pour le propriétaire et le jardinier à demeure, ils sont plutôt une distraction qu'un travail gênant.

Lorsqu'au printemps les rameaux de nos arbres commencent à se développer sous l'influence d'une sève abondante, nous voyons qu'ils sont loin de se comporter tous de la même manière : Prenons pour exemple un jeune arbre que nous avons taillé ou palissé pendant l'hiver. Lorsque, vers la fin d'avril ou le commencement de mai, nous venons à examiner ses jeunes pousses, nous voyons que, sur une partie de ses yeux, principalement sur ceux qui avoisinent la base du rameau ménagé en vue de la continuation de la charpente, il s'est développé seulement une rosette de feuilles. Ceux qui se trouvent un peu plus loin ont donné naissance à de petits dards, de 0^m03 à 0^m06^{c/m} également couronnés par une rosette de feuilles. Pour ces deux séries de bourgeons, il n'y a pas à s'en occuper, le temps se chargera de les mettre à fruit.

Vient une troisième série de bourgeons plus ou moins vigoureux, et qui acquéreraient, s'ils étaient abandonnés à eux mêmes, un développement tel qu'ils ne se transformeraient jamais en productions fruitières, et viendraient détruire la régularité de l'arbre, en formant de nouvelles branches aussi fortes et quelquefois plus que les branches de charpente

[p. 50]

C'est sur cette série de bourgeons que doivent se porter tous nos soins. Or, voici, pour mon propre compte, comment je les traite : Aussitôt que chaque bourgeon atteint une longueur de 0^m12 à 0^m15^{c/m} suivant l'espèce, je pince, avec l'ongle, son extrémité encore herbacée sur la huitième ou dixième feuille environ.

Comme on le voit, cette petite opération est très-prompente, mais tous les bourgeons n'arrivent pas dans le même moment à avoir atteint la longueur voulue. Il faut nécessairement passer une revue aux arbres au moins tous les huit jours. Si ce soin paraît excessif il faut bien se convaincre qu'il dispense, plus tard, d'autres opérations qui ne seraient ni moins longues ni moins dispendieuses. D'un autre côté, il ne faut pas prétendre avoir des arbres bien soignés sans leur consacrer tout le temps qu'ils réclament.

Il va sans dire que le bourgeon d'extrémité de chaque branche doit être soigneusement ménagé.

Ce premier pincement a pour résultat d'arrêter momentanément la végétation du bourgeon pincé. Dans beaucoup d'espèces, et sur certains bourgeons de vigueur moyenne, cette seule opération suffit. Sur d'autres, plus vigoureux, principalement sur ceux qui se trouvent vers l'extrémité des branches obliques ou verticales, ou sur les parties supérieures de celles qui sont palissées horizontalement, il naît bientôt, vers leur extrémité, un ou plusieurs nouveaux bourgeons. Si un seul se développe, je le pince, comme la première fois, et à peu près à la même longueur. S'il s'en développe plus d'un, je casse le rameau au-dessus du bourgeon le plus rapproché de la base, en pinçant le bourgeon conservé. Il est assez rare que cette seconde opération ne suffise pas ; toutefois si la chose est nécessaire, j'ai recours à une troisième opération analogue aux deux premières.

[p. 51]

Quant aux bourgeons qui se développent sur les *lambourdes* qui ont fleuri, ils doivent être pincés assez court, sur trois ou quatre feuilles. Un seul pincement leur suffit généralement.

Sur certaines espèces telles que Epargne (chatellerault), Beurré de Rance, Beurré Hordy, général Totleben et autres que la pratique apprend à connaître, il est bon de ne pas pincer les brindilles faibles, qui ne semblent pas devoir atteindre une longueur au-delà de 0,12 à 0,15^{c/m} ; ces brindilles sont presque toujours terminées, à la fin de l'été, par un bouton à fruit. Le pincement aurait pour résultat d'enlever le bouton qui ne pourrait, dans beaucoup de cas, être remplacé que l'année suivante.

Les arbres nouvellement plantés, à quelques rares exceptions près, ne doivent pas être soumis au pincement.

A la suite de ces opérations qui sont les seules ou à peu près, que réclament les bourgeons *lisses*, que l'on veut transformer en productions fruitières, le bourgeon d'extrémité absorbe à lui seul toute la sève, et prend un développement plus ou moins fort suivant la nature de l'espèce, mais il profite au moins à lui seul de toute la sève, et entretient dans les meilleures conditions la bonne végétation de l'arbre.

Si, au contraire, on laisse pousser librement, jusqu'à une époque avancée de l'année, jusqu'au mois de juillet, par exemple, tous les bourgeons indistinctement qui se montrent sur un arbre, un assez grand nombre ont acquis, à cette époque, une force considérable, toujours au détriment de la formation de la charpente, si le sujet est jeune, et au détriment du fruit, si l'arbre est formé. Lorsque, vers le mois de juillet, un peu plus tôt ou un peu

plus tard, peu importe, on vient à pratiquer ce que je ne saurais appeler la taille, mais *l'élagage* général de tous ces rameaux (voir même de ceux de l'extrémité des

[p. 52]

branches et de la flèche, tout y passe) il se produit nécessairement dans la végétation de l'arbre une perturbation assez grande ; d'un autre côté, les trois quarts au moins des rameaux ainsi opérés ne redonnent que du bois après la taille.

Je parle bien entendu d'arbres vigoureux ; il va sans dire que, sur certaines espèces faibles, et qui ont une propension très-grande à s'affruiter, l'émondage des branches à une certaine époque de l'année ne les empêche pas de se mettre à fruit ; mais l'opération du pincement herbacé est encore bien préférable pour ces espèces, attendu qu'elle concentre toute la sève sur les branches de charpente que l'on a quelquefois beaucoup de peine à obtenir.

A Dieu ne plaise que je prétende imposer, à l'exclusion de toute autre, cette méthode, qui, du reste, n'est pas de moi, je l'indique seulement comme me donnant des arbres sains et vigoureux et des fruits atteignant habituellement le maximum de grosseur qu'ils sont susceptibles d'acquérir.

§ II. — TAILLE D'HIVER DES RAMEAUX A FRUIT.

Lorsqu'un arbre a été bien soigné pendant l'été, la taille d'hiver est des plus simple : Elle consiste seulement, pour les rameaux à fruit, dans le raccourcissement de ceux qui ont été pincés, et des lambourdes qui ont fructifié et qui ont une tendance à s'allonger outre mesure.

Pour les rameaux qui ont été pincés pendant l'été, et qui ne présentent pas encore de boutons à fruit, que l'on distingue facilement des boutons à bois par leur forme plus arrondie et par leur fort volume, ils demandent des soins différents, suivant la manière dont ils sont constitués : S'ils sont faibles ou de force moyenne, on peut généralement se contenter de les casser ou de les tailler sur *trois*

[p. 53]

bons yeux. Mais, me direz-vous, pourquoi sur trois yeux, plutôt que sur un nombre plus petit ou plus grand ? C'est que ce nombre de trois yeux affaiblit suffisamment le rameau, et qu'il est rare qu'avec ce nombre il n'y en ait pas au moins un, souvent même deux, qui ne se développe pas à bois, et c'est tout ce que l'on a besoin d'obtenir. En taillant sur un oeil, on obtiendrait une nouvelle branche lisse et l'opération serait manquée.

A la suite de cette taille sur trois yeux, l'oeil de l'extrémité développe habituellement, au printemps, un bourgeon qui est soumis au pincement herbacé. Si deux yeux se développent, celui de l'extrémité est supprimé au moment de l'ébourgeonnement, et le second est pincé. Au bout de deux ou trois ans, celui ou ceux des yeux de la base du rameau qui ne se sont pas développés et qui se sont couronnés, à chaque pousse, d'une simple rosette de feuilles, se sont transformés en bouton à fruit, et c'est alors seulement que l'on fait tomber, à la taille d'hiver, en le coupant au ras du bouton à fruit le plus rapproché de la branche de charpente, le petit tronçon de rameau dont on avait jusque-là arrêté l'élongation, et qui devient non-seulement inutile mais nuisible. Il arrive quelquefois que les boutons ménagés à la taille d'hiver se transforment en bouton à fruit à la suite du premier cassement, c'est-à-dire à leur seconde année d'existence. Dans ce cas, tout est pour le mieux, il ne reste pendant l'hiver qu'à tailler net au-dessus du premier bouton à fleur.

Les rameaux vigoureux demandent un traitement un peu plus énergique ; on les casse d'abord sur le troisième oeil, puis on fait, entre le deuxième et le troisième œil, un cassement partiel, c'est-à-dire un cassement qui ne fasse pas tomber entièrement le chicot. Les plaies produites par ce double cassement fatiguent le rameau et contribuent à son affaiblissement en donnant lieu à l'évaporation d'une certaine quantité de sève.

[p. 54]

Quant aux deux ou trois rameaux qui avoisinent le bourgeon d'extrémité, il arrive souvent qu'ils sont trop vigoureux pour que l'on puisse se contenter de les tailler ou de les casser sur trois yeux ; dans beaucoup de cas, ces trois yeux repartiraient tous trois à bois. On les taille alors au raz de la branche, en ménageant leurs yeux *stipulaires*, c'est-à-dire les deux petits yeux, souvent à peine visibles qui se trouvent à leur base. Ces yeux donnent naissance, après la taille, à deux petits rameaux, parmi lesquels on choisit le plus faible pour le soumettre au traitement des rameaux ordinaires.

Le bouton à fruit du poirier une fois formé continue de fructifier presque indéfiniment et subit certaines modifications ; abandonné à lui-même, il se bifurque et s'allonge souvent d'une manière démesurée. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer sur les vieux arbres des productions fructières qui offrent une série de bifurcations dans lesquelles la sève circule difficilement et qui donnent, par là-même, des fruits de faible mérite.

On évite cet inconvénient en rapprochant, à la taille d'hiver, celles de ces lambourdes qui tendent à s'allonger outre mesure, c'est-à-dire en les taillant sur deux ou trois boutons, les plus rapprochés de la base. Il faut éviter que la longueur des productions fructières dépasse 0,08 à 0,10^{c/m}.

Il me reste à faire une observation sur la fructification trop grande des poiriers soumis à la taille. Elle a le double inconvénient de donner des fruits médiocres ou mauvais l'année de grand produit, et d'empêcher la production de boutons à fleurs pour l'année suivante. Evitons donc que nos arbres se chargent outre mesure ; la suppression que je viens de conseiller d'une certaine quantité de boutons à fruit diminue déjà, dans une certaine mesure, la quantité de fruits que pourrait produire un arbre, mais cela ne suffit pas toujours. Il faut, après la

[p. 55]

floraison, que nous ayons le courage d'enlever, sur nos arbres, une certaine quantité de fruits, lorsqu'ils sont trop chargés, en ayant soin de conserver ceux qui ont la plus belle apparence. Cette opération ne doit pas se faire trop tôt, car il est certaines espèces sur lesquelles le fruit n'est pas assuré aussitôt qu'il est *noué*, et qui laissent tomber leurs fruits quand ils sont déjà gros comme des noisettes. (Ex. Bonne Louise d'Avranches, Fondante des Bois, etc.)

Troisième partie.

Espèces de Poires à cultiver.

Le nombre des bonnes poires est aujourd'hui tellement grand, les catalogues nous donnent de si longues listes de fruits, presque tous soi-disant de 1^{er} *mérite*, que celui qui plante se trouve quelquefois très-embarrassé.

D'un autre côté, certaines espèces qui sont très-précieuses dans d'autres contrées laissent beaucoup à désirer chez nous. Je tâcherai donc de signaler les avantages et les inconvénients que peut offrir, sous notre climat, telle ou telle espèce. Ma liste, peut-être un peu longue, ne comprendra guère que des poires assez généralement connues ; j'y introduirai cependant quelques nouveautés que je recommande surtout aux amateurs.

Je commencerai ma liste par les poires mûrissant en juillet, pour la terminer par celles que nous réservent encore les mois d'avril et de mai, et qui nous donnent, à quelques exceptions près, la limite extrême que puissent atteindre les fruits de plus longue garde.

Je tâcherai d'indiquer en même temps le degré

[p. 56]

de vigueur de chaque espèce, et la place qu'il convient de lui assigner dans le jardin fruitier.

Je pourrai disposer chaque année en faveur des instituteurs, des ecclésiastiques ou des amateurs qui m'en feraient la demande, d'un certain nombre de greffes de toutes ces espèces, et cela bien entendu à titre purement gracieux.

Juillet.

CITRON DES CARMES. — Chez nous, cette espèce porte le nom de poire gros *St-Clair*, en raison de l'époque à laquelle elle mûrit. L'arbre est de vigueur moyenne sur cognassier ; sa place est en plein vent ; il est de la plus grande fertilité. Le fruit est petit et de 2^e qualité, mais il est toujours très-recherché en raison de sa grande précocité ; en U simple, sur le contre-espalier ou en petites formes de plein vent. Ce fruit est très-répandu et appartient à la pomologie ancienne.

DOYENNÉ DE JUILLET. — Espèce mûrissant à peu près à la même époque que l'espèce ci-dessus, et offrant à peu près les mêmes avantages de fertilité et de précocité que le Citron des Carmes. Ces deux poires mûrissent chez nous dans la dernière quinzaine de juillet.

Août.

ÉPARGNE (dans notre département CHATELLERAULT). Cette très-jolie poire, d'une fertilité remarquable, est une de nos plus anciennes espèces. Elle doit se trouver dans tous les jardins ; c'est un des premiers beaux fruits que nous ramène la saison des poires. Son bois ne se prête nullement à la forme en pyramide ; si on veut le soumettre à une forme quelconque il faut absolument qu'il soit soutenu et dressé sur palissages. Il prospère également sur

[p. 57]

franc et sur cognassier ; toutefois ses fruits sont moins pierreux et meilleurs sur ce dernier sujet.

Tailler un peu court les branches de charpente et ménager les brindilles à l'extrémité desquelles naissent très-souvent les boutons à fruit.

ANDRÉ DESPORTES. — Espèce d'une végétation remarquable sur cognassier et une des plus précieuses acquisitions de notre pomologie moderne. C'est un de nos meilleurs fruits précoces ; elle remplace avantageusement le Beurré Giffard, qui ne fructifie pas toujours bien sous notre climat. Arbre se prêtant à toutes les grandes formes de plein vent et d'espalier.

BEURRÉ GIFFARD. — Très-beau et très-bon fruit de fin juillet, mais dont les fleurs sont sujettes à fondre à la floraison. Je ne le trouve pas suffisamment fertile pour en conseiller la culture. Il se couvre cependant tous les ans de boutons à fruit, mais il demande une position abritée.

BEURRÉ DE L'ASSOMPTION. — Le nom de cette espèce indique son époque de maturité ; cependant elle atteint facilement la fin d'août. Son bois, quoique moins vigoureux, a beaucoup de ressemblance avec celui de la William. C'est encore un de nos meilleurs fruits précoces, mais qui ne semble pas, cependant, répondre, chez nous, à l'attente qu'on avait eue de cette espèce lors de son apparition. En U simple sur le contre-espalier. Réussit bien sur franc.

COLMAR D'ÉTÉ. — De qualité trop inférieure pour être admis dans le jardin fruitier.

DEUX FOIS L'AN. — Je ne saurais tout à fait exclure de nos cultures cette vieille habituée de nos jardins, qui donne encore aujourd'hui des poires à boisseaux sur ces grands arbres séculaires qui se rencontrent dans nos campagnes. Aussi est-elle précieuse, comme espèce de verger, pour l'approvisionnement des marchés. Sa première récolte mûrit

[p. 58]

dans la première quinzaine d'août. Elle est bonne lorsqu'elle est prise à point, c'est-à-dire pas trop mûre.

DÉLICES DE LA CACAUDIÈRE. — Comme fruit d'amateur, cette poire laisse un peu à désirer, mais, comme fruit de marché, elle est assez attrayante à cause de son beau volume. L'arbre est très-vigoureux sur cognassier, se prête à toutes les formes, et est d'une fertilité assez soutenue ; en candélabre à quatre ou six branches sur le contre-espalier.

POIRE PÊCHE. — Très-joli fruit moyen mûrissant vers la fin d'août. Arbre vigoureux et fertile — à propager — et quatre ou six branches sur le contre-espalier — cognassier.

SOUVENIR DU CONGRÈS. — Une des plus belles nouveautés de cette saison ; mûrit depuis le 15 jusqu'à la fin d'août. L'arbre végète très-bien sur cognassier, chez moi, du moins ; et si quelques arboriculteurs se plaignent de sa trop grande faiblesse, je crois qu'ils doivent s'en prendre plutôt à la manière dont ils ont soigné cet arbre qu'à la nature de l'espèce. J'en recommande la culture aux amateurs.

Septembre.

BERGAMOTTE D'ÉTÉ. — (Beurré blanc). Cette poire, déjà très-ancienne et répandue dans tous ceux de nos jardins qui contiennent quelques poiriers, mérite encore d'être conservée, à côté de beaucoup de fruits nouveaux de cette saison.

Elle est de la plus grande fertilité, et si sa végétation est faible sur cognassier, elle réussit très-bien sur franc ;

son fruit moyen, vert pâle, arrive à maturité dans les premiers jours de septembre, sans changer de couleur ; entre-cueillir, pour prolonger la durée de ce fruit ; — en petites formes de plein vent ou en U simple du contre-espalier.

BELLE DE BRUXELLES (sans pépins). — L'horticulture

[p. 59]

moderne semble avoir une tendance à délaissier cette belle poire ; très-répondue dans notre contrée, où elle se rencontre, greffée sur franc, jusque sur les haies des jardins de nos campagnes. Quoique considéré comme étant de 2^e qualité par certains auteurs, ce fruit surpasse encore en mérite beaucoup d'espèces nouvelles de cette saison. Greffé sur cognassier, l'arbre pousse suffisamment, et y fructifie bien. On doit entre-cueillir ce fruit qui gagne de passer quelques jours au fruitier.

BEAU PRÉSENT D'ARTOIS. — Très-beau fruit, mais laisse trop à désirer pour la qualité.

BEURRÉ D'AMANLIS. — Cette espèce est, sans contredit, une des plus précieuses de sa saison. Arbre vigoureux et fertile, le poirier d'Amanlis doit être utilisé pour toutes les grandes formes de plein vent et du contre-espalier. Il en est de ce fruit comme de certains autres dont nous aurons occasion de parler ; la multiplicité des greffages a modifié l'espèce ; aussi trouve-t-on de cette poire, des sujets qui, dans des conditions complètement identiques, donnent des fruits infiniment plus gros et meilleurs que certains autres. C'est sur ces arbres qu'il faut autant que possible prendre nos greffes. Cette espèce est essentiellement de plein vent et perd en qualité d'être cultivée en espalier. Le cognassier est le seul sujet qui lui convienne. Obtenu en Bretagne dans le commencement de notre siècle, le Beurré d'Amanlis est aujourd'hui répandu partout, jusque dans nos campagnes.

BONNE D'ÉZÉE. — Fruit délicieux et de toute beauté, mais ne pouvant être cultivé sous notre climat à cause de sa floraison par trop précoce. La seule exposition où je l'ai vu passablement réussir, est en espalier au nord ou à l'ouest. Là, il fleurit un peu plus tard, et, avec l'abri du mur, il fructifie quelquefois.

En plein vent, j'ai vu de ces arbres fleurir pendant

[p. 60]

dix ans, et ne pas donner dix fruits. Il demande à être planté en bon terrain, sous peine de rester chétif.

BEURRÉ D'ALBRET. — Arbre de vigueur moyenne des plus fertiles — très bon fruit de grosseur moyenne — culture sur cognassier en U simple ou double sur le contre-espalier. Arbre à végétation peu régulière, aime à être palissé.

BEURRÉ HARDY. — Il n'est guère possible de ne pas comprendre dans toute plantation, si peu importante qu'elle soit, cette belle espèce qui, chez nous, pousse admirablement et fructifie de même. Elle convient à toutes les grandes formes, et se contente de toutes les expositions. Si on veut la cultiver en pyramide, et obtenir des arbres bien faits, il est indispensable de casser, vers la mi-août, l'extrémité de sa flèche, en ne réservant guère de celle-ci que ce qu'il faut pour asseoir la taille d'hiver. Cette opération fait grossir les yeux destinés à continuer la charpente ; sans cette précaution, on obtient souvent des étages composés de deux ou trois branches. Maturité de la mi à la fin de septembre ; fruit de première grosseur.

BEURRÉ SUPERFIN. — Très-beau et très-bon fruit, doué d'une saveur exquise — arbre de végétation moyenne et très-fertile — formes moyennes de plein vent ou de contre-espalier.

BONNE LOUISE D'AVRANCHES. — Cette précieuse espèce obtenue dans notre département vers la fin du siècle dernier, est trop avantageusement connue pour qu'elle ait besoin de la moindre recommandation. Elle convient pour toutes les formes moyennes de plein vent et d'espalier. D'une fertilité constante sur cognassier, le franc ne lui convient nullement. Elle n'y fructifie que très-tard, et ses fruits laissent beaucoup à désirer sur ce sujet. Même observation à propos du choix des greffes que pour le Beurré d'Amanlis.

[p. 61]

FONDANTE DES BOIS. — Un des plus gros fruits du mois de septembre, et qui atteint la première quinzaine d'octobre, la Fondante des Bois, est meilleure en plein vent qu'en espalier. Elle est d'une fertilité assez constante ; cependant elle a le défaut, dans certaines années, de laisser tomber ses fruits déjà gros comme des

noisettes. Très-vigoureux sur cognassier, l'arbre se prête à toutes les grandes formes.

DÉLICES D'HARDEMPONT (d'Angers). — Espèce très-faible, demande à être greffée sur une autre espèce vigoureuse ; — petites formes de plein vent ou en U simple sur le contre-espalier. Fruit moyen qui mérite bien son nom de *délices*. Maturité fin septembre.

SIGNE DE VIN (Pain et vin). — Je donne ici le nom sous lequel cette espèce est uniquement connue dans notre pays, où elle paraît acclimatée depuis longues années, à en juger par les vieux arbres de cette espèce que l'on rencontre dans quelques-uns de nos jardins. Ce fruit moyen, d'une bonne végétation et d'une grande fertilité, est très-recherché sur nos marchés, à cause de sa saveur aigrelette et vineuse particulièrement agréable. Il vient très-bien sur cognassier, et porte peu sur franc. Maturité du 20 au 30 septembre.

ROUSSELET DE REIMS. — Cette délicieuse petite poire est aujourd'hui un peu abandonnée, en raison du grand nombre d'espèces nouvelles qui sont venues la remplacer. Elle jouit cependant d'une saveur particulièrement agréable qui la fait encore rechercher des amateurs de bons fruits. Arbre de vigueur moyenne — en petites formes de plein vent ou en U simple sur le contre-espalier.

WILLIAM. — Arbre très-vigoureux et très-fertile, réussit très-bien en espalier et en plein vent. La poire souvent très-grosse possède une saveur particulièrement agréable.

DE TONGRES. — Très-gros fruit de bonne qualité

[p. 62]

lorsqu'il est pris à point, mais blettit trop vite. Arbre de végétation faible. Maturité fin sep. à oct.

Octobre.

ARMANDINE DE ROUEN. — Cette précieuse espèce que je dois à l'obligeance de M. Augram de Rouen est un gain de M. Boisbunel, qui l'a propagée en 1857-1858. Sa vigueur est assez grande, mais ses rameaux divariqués se prêtent difficilement à la forme pyramidale. Très précieux pour les candélabres à quatre ou six branches du contre-espalier. Fruit moyen de première qualité.

BEURRÉ D'ANGLETERRE. — Cette poire de grosseur moyenne que les amateurs de compotes recherchent à juste titre, n'est guère à sa place dans le jardin fruitier. C'est plutôt une espèce à cultiver en haut vent, sur franc, et à planter dans un endroit où l'arbre puisse croître et fructifier à sa fantaisie. Elle réussit mal sur cognassier.

BEURRÉ CAPIAUMONT (Beurré Aurore). — Peut-être n'engagerais-je pas à cultiver ce fruit s'il n'était, comme le précédent, excellent lorsqu'il est cuit. Ce n'est pas qu'il ne puisse être mangé à la main, mais nous avons l'embarras du choix parmi les très-bons fruits dans cette saison. L'arbre est faible sur cognassier, mais fructifie abondamment. Il pousse et fructifie bien sur franc. Ce fruit a un coloris des plus séduisants, mais il est toujours moyen ou petit lorsque les arbres sont trop chargés.

BEURRÉ FLON. — Fruit d'obtention relativement nouvelle, de toute beauté. Malheureusement, l'arbre n'est pas très-vigoureux ; je l'ai greffé sur Beurré d'Areberg où il a bien poussé ; poire de première qualité.

BEURRÉ GRIS. — Le beurré gris est une de ces espèces qui peuplent nos jardins depuis plusieurs siècles. Espérons qu'elle n'est pas sur le point de disparaître

[p. 63]

de nos cultures, malgré la propension que nous avons à nous porter vers les nouveautés. Cette espèce est douée d'une belle végétation et d'une grande fertilité. La maturité de son fruit dure de cinq à six semaines. Le cognassier lui convient parfaitement. Il réussit bien en plein vent ; on en trouve aussi de très-vieux pieds en éventail dans les anciens jardins.

BERGAMOTTE HEIMBOURG. — Très-beau fruit de l'immense collection Van Mons. Est encore peu connu chez nous. Arbre de vigueur moyenne ; très-fertile. Ce fruit mûrit vers la mi-octobre et atteint la mi-novembre. Contre-espalier ou espalier à l'ouest ou au nord en U simple ou en U double.

COMTE LELIEUR. — Arbre vigoureux et fertile se prêtant facilement à toutes les formes, mis dans le commerce

par la maison Baltet frères, de Troyes, en 1859

Ses fruits, d'une grosseur au-dessus de la moyenne, sont réguliers. Leur peau d'un jaune citron est habituellement lavée de carmin et de vermillon du côté du soleil. Ils se conservent assez longtemps mûrs sans se gâter. Plein vent ou espalier en forme moyenne à toutes les expositions. Cette espèce a été admise récemment dans la liste des bons fruits par le congrès pomologique de France.

DOYENNÉ BLANC (St-Michel.) — Arbre de vigueur moyenne sur cognassier, mais d'une grande fertilité. Ses fruits moyens, à peu près sphériques, d'un blanc jaune, à la maturité, sont très-fondants et doués d'une saveur très-agréable. En U simple sur contre-espalier ou en petites formes de plein vent.

DOYENNÉ BOUSSOK. — On a beaucoup exagéré la valeur de cette espèce qui ne pousse pas, et dont les fruits, très-volumineux, il est vrai, sont souvent de second mérite.

JULES BIVORT (Délices de Louvenjoul). — Cette espèce

[p. 64]

est un peu faible sur cognassier ; je l'ai greffée sur deux sujets différents sur lesquels elle a bien poussé : sur Beurré d'Amanlis et sur Fondante des Bois. Elle s'est promptement mise à fruit. J'engage les amateurs qui voudraient cultiver cette espèce, très-méritante d'ailleurs, à lui choisir un sujet vigoureux.

MADAME ÉLISA. — Fruit délicieux et très-beau, arbre vigoureux et fertile. Après l'énumération de ces qualités, il semble que tout est pour le mieux dans cette espèce ; malheureusement il y a un revers à la médaille. Elle pourrit souvent avant d'être mûre, quelquefois même avant d'être cueillie. Aussi quoiqu'elle ait été admise par le congrès pomologique de France, je ne saurais en conseiller la culture.

MARÉCHAL DE COUR (Conseiller de la Cour). — Cette très-belle poire doit se trouver dans tout jardin de tant soi peu d'importance. L'arbre est très-vigoureux et d'une bonne fertilité. Les fruits sont très gros, et habituellement, dans nos terrains, de première qualité. Grandes formes de plein vent et d'espalier, où il réussit très-bien. — Cognassier.

DES URBANISTES (Beurré Piquery). — Très-joli fruit, très-bon, trop peu répandu. Arbre assez vigoureux sur cognassier où il devient assez promptement fertile. Convient pour les formes moyennes. — En candélabre à quatre branches sur le contre-espalier ou l'espalier. Ce fruit qui mûrit fin octobre atteint le 15 novembre.

Novembre.

ARCHIDUC CHARLES (Fondante du Panisel). — Arbre à rameaux grêles et de vigueur moyenne sur cognassier, sujet qui lui convient particulièrement et sur lequel il est d'une fertilité soutenue. C'est un des précieux gains de l'abbé d'Hardempont, de Mons (Belgique), près du mont Panisel, d'où il tire

[p. 65]

son nom. Grosseur au-dessus de la moyenne ; fruit de premier mérite.

BEURRÉ CLAIRGEAU. — Cette espèce, la plupart du temps d'une faiblesse désespérante sur cognassier, végète bien greffée sur franc ou sur une espèce vigoureuse à peu près de même saison. Le poirier de Curé lui convient admirablement comme sujet. J'ai obtenu quelques bons arbres en les greffant en place sur un fort cognassier bien enraciné. La déplantation lui est toujours préjudiciable, surtout si on lui laisse porter du fruit, comme cela arrive souvent, la seconde année. Ce fruit est on ne peut plus beau : son volume considérable et son beau coloris jaune lavé de vermillon en font une poire d'ornement. Bien cultivé, ce fruit est très-bon, au moins dans les terrains qui ne sont pas trop humides, mais ils faut convenir qu'il perd beaucoup de sa qualité lorsque l'arbre est trop chargé. Le fruit tient très-peu à l'arbre, aussi doit-il autant que possible être cultivé en vase ou en contre-espalier. Il perd de sa qualité contre le mur.

BEURRÉ D'APREMONT. (Beurré Bosc) — Arbre de vigueur moyenne sur cognassier, peu propre aux fraudes formes. Fruit de première qualité, mérite d'être propagé. En U simple sur le contre-espalier.

BEURRÉ BACHELIER. — Le beurré bachelier est un des plus beaux fruits que l'on puisse désirer. La vigueur de l'arbre est moyenne, cependant, il pousse suffisamment lorsqu'on lui choisit un bon cognassier bien enraciné pour

sujet. Il est très-fertile ; il faut éviter que l'arbre ne se charge trop, si on veut que le fruit soit bon. Il est en effet peu de fruits qui perdent de leur qualité autant que celui-ci, par une fructification trop abondante. Très-avantageux pour les formes moyennes de plein vent et du contre-espalier.

[p. 66]

BEURRÉ DE GHELIN. — Bon fruit, mais pas assez fertile.

BEURRÉ SIX. — Espèce très-précieuse, donnant régulièrement une abondante récolte. Constamment vert, ce fruit demande à être veillé, parce qu'il mûrit sans changer de couleur. Arbre de vigueur ordinaire, avantageux pour les petites formes de plein vent et du contre-espalier.

COLOMBIA. — Espèce d'origine américaine, trop peu répandue chez nous en raison de ses précieuses qualités, végétation vigoureuse ; fructification prompte et soutenue, rameaux trapus et droits ; convient pour toutes les grandes formes de plein vent où elle réussit très bien. Le fruit, de grosseur beaucoup plus que moyenne, se conserve assez longtemps, sans blettir. Candélabre à 4 ou 6 branches sur le contre-espalier.

CALEBASSE TOUGARD. — Probablement la meilleure des calebasses, nom contre lequel on est un peu prévenu en horticulture. Sa chair est fondante et délicatement sucrée. L'arbre végète bien et a fructifié chez moi la seconde année, après qu'il avait été greffé. En U simple.

DE CURÉ. — La qualité de cette poire est très-variable, comme fruit à couteau, mais elle est excellente cuite. C'est à ce titre surtout que nous devons la cultiver. L'arbre d'une fertilité constante, est des plus vigoureux et des plus précieux comme porte greffe, pour les arbres à végétation faible, qui donnent souvent de meilleurs fruits sur ce sujet intermédiaire que sur franc. Il est fâcheux de voir, dans certains jardins, de très-grandes portions de mur couvertes par cette espèce qui est essentiellement de plein vent.

DOYENNÉ DU CERCLE PRATIQUE DE ROUEN. — Le nom de cette poire indique son origine : c'est un des précieux gains de l'intrépide semeur, M. Boisbunel, de

[p. 67]

Rouen, auquel nous sommes redevables d'un assez grand nombre de nouveautés méritantes. Je dois sa possession à l'obligeance de M. Augran, de Rouen. Je l'ai greffée sur Beurré d'Amanlis ; elle a poussé vigoureusement ; la greffe porte aujourd'hui quelques fruits. Les publications qui se sont occupées de cette poire ont beaucoup vanté son mérite [3].

DOYENNÉ DU COMICE. — Il est peu d'espèces qui puissent rivaliser de mérite avec celle-ci : Arbre vigoureux sur cognassier, se prêtant admirablement à toutes les formes de plein vent et d'espalier, fructification abondante à toutes les expositions ; fruit volumineux et d'un joli coloris jaune taché de vermillon du côté du soleil. Doué d'une eau abondante, légèrement acidulée et bien sucrée ; cette poire se conserve longtemps mûre ; on ne saurait trop multiplier cette précieuse espèce.

DUCHESSÉ D'ANGOULÊME. — Si je place la Duchesse dans ce mois, ce n'est pas qu'elle ne mûrisse souvent en octobre, mais je crois que l'époque la plus ordinaire de la maturité de cette poire, est pendant le mois de novembre. Cette très-belle poire, une des plus volumineuses de toutes, ne réussit pas toujours très bien à Cherbourg : Elle fleurit beaucoup, mais ses fleurs sont une des plus susceptibles à la floraison. Tout près de nous, à Valognes et dans les environs, la Duchesse se couvre de fruits. Il est bon, à la taille d'hiver, de supprimer une grande partie des boutons à fruits. Cette opération, tout en concentrant la sève sur une quantité moins grande de fleurs, a encore pour résultat d'isoler celles-ci dans les moments de pluie. La Duchesse prospère sur cognassier et sur franc. Ce fruit appartient à notre siècle : il a bientôt soixante ans d'existence, mais il n'y a pas plus d'une trentaine d'années qu'il est vulgarisé chez nous. En U simple ou double sur l'espalier ou le contre-espalier.

[p. 68]

FIGUE D'ALENÇON. — Il paraît que ce fruit est assez variable de qualité, puisque certains auteurs, dont la compétence est incontestable, l'ont classé de deuxième qualité. Sans doute notre sol lui est favorable, car il est difficile de manger de meilleures poires que celles que nous récoltons de cette espèce. L'arbre est des plus vigoureux et se prête à toutes les grandes formes ; malheureusement il est sujet à chancre et il n'est pas rare de le voir perdre une de ses branches et quelquefois plus, par suite de cet accident. Le cognassier est le sujet qui lui

convient le mieux ; il est d'une fertilité suffisante ; sa floraison est cependant un peu trop précoce.

FONDANTE DU COMICE. — Beau fruit des plus recommandables. Arbre de vigueur suffisante sur cognassier et fertile. (Ne pas confondre avec le Doyenné du Comice).

GÉNÉRALE TOTLEBEN. — Ce très-beau fruit, dont l'arbre est des plus vigoureux, a commencé à faire quelques rares apparitions sur notre marché ; il est encore peu répandu, quoiqu'il y ait au moins une vingtaine d'années qu'il soit dans le commerce. Je ne pense pas qu'aucune espèce donne d'aussi beaux bouquets de fleurs. Ses fruits portés sur de longs pédoncules tiennent bien à l'arbre. — Ménager à la taille, ses brindilles, à l'extrémité desquelles naissent souvent les boutons à fruit ; et rapprocher progressivement les coursonnes. — Grandes formes de plein vent et d'espalier ; l'exposition du nord ou de l'ouest lui suffit.

GRASLIN. — Je n'ai pas encore pu constater la grande vigueur attribuée à ce poirier par quelques arboriculteurs. Je l'ai toujours rencontré ou chétif ou de vigueur moyenne, à tel point que j'ai pris le parti de le greffer sur une autre espèce plus robuste où il végète très-bien et fructifie de même. Toutefois le fruit est bon, moyen, et ne passant pas trop vite.

[p. 69]

En candelabre à deux branches sur le contre-espalier.

MONSEIGNEUR AFFRE. — Espèce encore peu connue ; très-bon fruit, assez gros ; dédié par son propagateur, M. Alexandre Bivort, à l'illustre archevêque de Paris, tombé sur les barricades aux journées de Juin 1848. Arbre vigoureux, armé de quelques épines, propre à toutes les grandes formes. — Cognassier.

SOLDAT LABOUREUR. — Arbre de première vigueur sur cognassier, sujet qu'il préfère à tout autre. Même observation pour la formation de sa charpente en pyramide que pour le Beurré Hardy. Un peu susceptible à la floraison, fruit moyen, très-bon.

VAN MONS. (Léon Leclerc). — Beau et bon fruit, mais d'une faiblesse trop grande pour pouvoir être cultivé avantageusement. Bon pour être cultivé par les amateurs en greffes de boutons à fruit sur d'autres espèces.

VAN MARUM (Calebasse carafon). — La plus grosse de nos poires avec la Belle Angevine, est infiniment préférable à celle-ci. Un spécimen de cette poire, présenté à la séance du mois d'octobre 1877 de notre société d'horticulture, pesait 1 kilg. 150 gr., et avait 0,22^c/^m de longueur. De qualité variable, ce fruit se montre plutôt dans nos terrains de 2^e que de 3^e qualité. Il fructifie bien, mais il est de vigueur modérée sur cognassier, et demande à être greffé sur franc ou sur une autre espèce vigoureuse. Réussit parfaitement par greffe de boutons à fruit sur une espèce robuste.

Décembre.

BERGAMOTTE CRASSANE. — Arbre très-vigoureux sur cognassier, de fertilité soutenue, demande à être plus répandu à Cherbourg qu'il ne l'est. Il n'y a pas en effet de raison pour qu'il n'y produise pas aussi bien que dans le reste de notre département

[p. 70]

où cette poire est fort appréciée des amateurs. Il lui faut absolument une bonne exposition et en espalier.

BEURRÉ D'AREMBERG. — Le Beurré d'Aremberg qui, dans certaines contrées privilégiées fait des arbres de forme parfaite et qui fructifient parfaitement, ne se comporte pas toujours aussi bien sous notre climat. Il réussit mal en plein vent dans les terrains froids et humides, où il laisse quelquefois mourir une partie de son bois. On sera plus sûr d'en tirer un bon parti en lui consacrant une portion du mur à une exposition moyenne. Ce beau et bon fruit, qui atteint facilement le mois le janvier, est un des gains de l'heureux semeur belge, l'abbé d'Hardempont, de Mons (Belgique).

BEURRÉ DIEL. — Espèce bien connue et des plus recommandables à tous égards. Grandes formes de plein vent ou du contre-espalier. Même précaution pour le choix des greffes que pour le Beurré d'Amanlis.

JOSÉPHINE DE MALINES. — Délicieuse poire trop peu répandue. — Arbre faible sur cognassier, mais

réussissant bien sur franc. Atteint le mois de janvier.

MADAME BONNEFOUDS. — Arbre très-vigoureux, résistant bien au mauvais temps à la floraison. Fruit moyen, très-bon ; se prête facilement à toutes les grandes formes. Récemment admis dans la liste des bons fruits par le congrès pomologique de France.

DUC DE BORDEAUX (du Mas). — Arbre d'un développement assez rapide et se mettant promptement à fruit. Les fruits n'ont pas répondu, chez moi, à la réputation que cette espèce s'est acquise. Je les ai trouvés aqueux et de deuxième qualité [4].

NOUVEAU POITEAU. — Ce poirier, d'une vigueur remarquable, réussit admirablement sous notre

[p. 71]

climat. Il fait des pyramides superbes qui ne demandent guère d'autres soins de dressage que l'éloignement du tronc des branches latérales à l'aide d'arcs-boutants. Ses fruits, souvent très-gros, sont bons ; ils demandent à être surveillés au fruitier, où ils mûrissent sans changer de couleur (cognassier).

TRIOMPHE DE JODOIGNE. — Je ne suis que médiocrement satisfait de cette espèce qui fleurit beaucoup, mais qui ne fructifie pas facilement. Je crois que nous devons laisser la culture de cette belle poire aux endroits moins exposés que les nôtres aux vents arides du printemps.

Janvier.

BONNE DE MALINES (Colmar Nilis). — Espèce trop peu connue, excellente, dont la maturité se prolonge pendant près de deux mois. La saveur délicate de ce fruit rachète largement son défaut de volume. Arbre de vigueur moyenne ou faible ; convient parfaitement pour cordons simples ou pour U simples du contre-espalier.

BERGAMOTTE SAGERET. — Arbre très-vigoureux sur cognassier ; propre à toutes les grandes formes de plein vent et d'espalier. Beau et bon fruit trop peu répandu.

CHAUMONTEL (Besi de Chaumontel). — Il n'est presque personne qui ne connaisse cette délicate poire qui est à peu près la seule qui garnisse la table du paysan de nos campagnes à la fête des *Rois*. Malheureusement l'arbre ne se prête pas à toutes les formes et il est de vigueur moyenne. On ne saurait en faire de pyramides : ses rameaux tortueux demandent à être palissés. — Eviter une fructification trop grande de l'arbre si on veut avoir de bon fruit. Le Chaumontel est meilleur sur cognassier que sur franc, où il est quelquefois pierreux et maculé de petites taches amères.

[p. 72]

DOYENNÉ DE STERCKMANS. — Très-bonne espèce tardive, pousse suffisamment sur cognassier, sans y être d'une grande vigueur. Ses fruits sont ordinairement de grosseur au-dessous de la moyenne, à fond jaune maculé de rouge du côté du soleil. En candélabre à deux branches sur le contre-espalier, ou en formes moyennes de plein vent.

BEURRÉ PERAULT (Duchesse de Bordeaux.) — Cette excellente poire, que nous avons introduite dans notre jardin de la société d'horticulture, mérite une place dans nos cultures. L'arbre est de bonne vigueur et se greffe plus avantageusement sur cognassier que sur franc. Le fruit, de bonne grosseur, atteint facilement le mois de février.

On recommande davantage le Doyenné Perault, mûrissant de février à mars.

MARÉCHAL VAILLANT. — Il existe de ce nom deux poires différentes : l'une est de 2^e qualité ; l'autre m'a été envoyée de Rouen, lieu de son origine. C'est un gain de M. Boisbunel. — Beau et bon fruit dont l'arbre végète bien et annonce par son bois trapu et ses mérithales courts, une espèce très fertile.

PASSE-COLMAR. — Encore un fruit hors ligne de l'abbé d'Hardempont, de Mons ; cette espèce est trop avantageusement connue pour qu'elle ait besoin de la moindre recommandation. Formes moyennes de plein vent et d'espalier.

VAUQUELIN. — Très-beau et très-bon fruit, arbre de grande vigueur ; réussissant en plein vent. Fertilité

soutenue, préfère le cognassier comme sujet.

Février.

BERGAMOTTE ESPEREN. — Espèce relativement nouvelle, et qui s'est promptement acquise une grande réputation ; c'est qu'en effet elle a de grandes qualités : arbre à rameaux grêles mais très-vigoureux

[p. 73]

et des plus fertiles et se prêtant facilement à toutes les formes ; fruit délicieux et de très-longue garde. Cependant, il laisse à mon point de vue, beaucoup à désirer pour la culture en plein vent sous notre climat, un peu froid, où il n'atteint pas toujours un degré de maturité suffisant. Aussi dans certaines années est-il sujet à flétrir. Lorsque l'arbre est trop chargé, ses fruits sont trop petits et de faible mérite. J'engage à planter le poirier de Bergamotte Espéren à une bonne exposition d'espalier, où il mûrit bien, et où il est susceptible d'acquies tout son développement sans être arraché par le vent. Le fruit tient peu à l'arbre. Cette espèce bien cultivée, est délicieuse et garnit encore le fruitier lorsque les poires y deviennent rares, c'est-à-dire jusqu'en mars. Le cognassier est le sujet qui lui convient le mieux.

BON CHRÉTIEN TURC (Bon Chrétien Duvernois). — Très-beau fruit fertile, laissant un peu à désirer comme fruit à la main, mais de première qualité pour la cuisson.

DOYENNÉ D'HIVER. — Sans contredit la meilleure des poires d'hiver, mais exige impérieusement l'espalier sous notre climat. On obtient, de cette espèce, des fruits magnifiques en la greffant sur Curé ou sur Beurré Diel. Réussit bien sur cognassier.

SAINT GERMAIN. — Espèce bien connue qui, comme la précédente, demande l'espalier à belle exposition. Dans les sols humides, ses fruits sont quelquefois pierreux autour des loges, et à greffer sur cognassier.

Mars.

DOYENNÉ D'ALENÇON. — Il n'est guère de fruits qui surpassent en mérite cette excellente espèce, issue probablement du Doyenné d'Hiver avec lequel elle

[p. 74]

a beaucoup de ressemblance, quoique étant plus petite. Les deux arbres, toutefois, diffèrent essentiellement. Le Doyenné d'Alençon végète modérément et fructifie bien en plein vent. Cependant, il demande une exposition abritée, à cause de sa floraison un peu trop précoce. En U simple sur l'espalier ou le contre-espalier.

FORTUNÉE. — Arbre vigoureux et fertile, fruit de longue garde, mais un peu croquant pour les mauvaises dents. Excellent cuit. Vient très-bien en plein vent, où il fait de très-jolies pyramides. En candélabre à quatre ou six branches sur le contre-espalier.

BEURRÉ HENRI COURCELLE. — Nouveauté très-recommandée, issue de la Bergamotte Espéren, qu'elle semble vouloir détrôner. Arbre de grande vigueur, se met promptement à fruit.

FORTUNÉE BOISSELOT. — Je n'ai pas encore recolté ce fruit. Un sujet planté chez moi depuis deux ans seulement, a bien végété et montre déjà quelques fleurs. Cette poire est très-grosse ; on la dit fondante et délicate. J'engage à cultiver cette précieuse espèce à cause de sa tardivité.

MADAME HUTIN. — Très-belle poire, complètement grise, presque sphérique. Arbre vigoureux, mûrit bien son fruit, chez nous, en plein vent. Espèce à propager (cognassier).

OLIVIER DE SERRE. — Arbre vigoureux, à rameaux trapus, à *mérithales* très-courts, se prête à toutes les grandes formes. Cette poire n'est plus une nouveauté, mais elle n'est encore guère répandue à Cherbourg ; j'engage à la propager ; on se plaint souvent de ne pas avoir de fruits tardifs ; ce n'est pas cependant qu'ils nous fassent défaut.

PASSE-CRASSANE. — Cette poire, plutôt petite que moyenne, préfère chez nous l'espalier au plein vent où elle réussit cependant. Le cognassier lui convient

particulièrement comme sujet ; je doute qu'elle soit bien fertile sur franc. Formes moyennes d'espalier ou de contre-espalier, mais à la plus belle exposition. (Fruit trop petit).

Avril-Mai.

BEURRÉ DE BOLLWILLER. — Espèce des plus recommandables à cause de sa longue tardivité. De vigueur moyenne ; il peut être greffé indistinctement sur franc et sur cognassier. Le fruit est, comme grosseur, au-dessus de la moyenne. Sa chair est fine, fondante et bien sucrée ; c'est un des derniers fruits qui demeurent au fruitier au printemps. Plein vent, à la plus belle exposition du jardin, ou espalier, au midi. En U simple ou double sur le contre-espalier.

LOUISE-BONNE DE PRINTEMPS. — Cette espèce est généralement reconnue comme étant de 2^e qualité ; cependant, en la plantant en espalier, au midi, sur bon sujet, elle acquiert des qualités qui la recommandent à l'amateur, en raison de l'époque à laquelle elle mûrit.

SUJETTE DE BAVAY. — Arbre très-vigoureux et fertile ; cette délicieuse petite poire vient bien en plein vent, où elle atteint avant la cueillette un degré de maturité suffisant pour ne pas flétrir au fruitier ; cependant, les personnes qui peuvent disposer d'assez grandes quantités de murs devront les utiliser pour ces espèces très-tardives.

BESI DES VÉTÉRANS. — Très-gros fruit toujours un peu croquant, de 2^e qualité à la main, mais très-bon cuit. Grandes formes de plein vent.

BEURRÉ DE RANCE. — Une des espèces les plus tardives que nous puissions cultiver, puisque j'ai conservé cette poire jusqu'en mai et juin ; laisse quelquefois à désirer pour la qualité. Chez nous, il lui

faut une belle exposition au midi pour que ses fruits atteignent un degré de maturité suffisant ; et encore elle conserve toujours un degré d'âcreté trop prononcé. L'arbre est chétif sur cognassier et demande à être greffé sur franc, où il est d'une fertilité inconstante. Ce n'est cependant pas une espèce à abandonner.

Poires à cuire.

BEURRÉ CAPIAUMONT. — (Voir page 62).

BEURRÉ D'ANGLETERRE. — (Voir page 62).

BELLE ANGEVINE. — Probablement la plus grosse des poires connues, mais sa grosseur est son seul mérite. Le jardin dans lequel il se trouve un sujet de cette espèce en contient bien assez, pour ne pas dire davantage. Elle est *immangeable* à la main et n'est jamais, même après la cuisson, que de seconde qualité. D'un autre côté, l'arbre est loin d'être fertile. Il doit être greffé sur cognassier et ne porte presque pas sur franc.

BON CHRÉTIEN D'HIVER. — Cette belle poire, la meilleure, à coup sûr, comme fruit à cuire, n'est presque pas cultivée à Cherbourg. Il serait difficile d'en connaître la raison : c'est peut-être parce que la plupart de nos jardins sont de création plus récente que l'époque à laquelle ce fruit était cultivé partout avec une sorte d'engouement. Tout près de nous, à Valognes, par exemple, on trouve des poiriers de Bon Chrétien qui annoncent plusieurs siècles d'existence et qui donnent encore de beaux et bons fruits. Je ne vois pas pourquoi, nous aussi, nous ne tenterions pas la culture de cette excellente poire, quoiqu'elle semble préférer les terrains calcaires. Seulement, donnons-lui une belle place en espalier, au midi. Il serait difficile de préciser l'âge de cette

poire, que quelques auteurs font remonter jusqu'aux Romains.

BON CHRÉTIEN DUVERNOIS (Bon Chrétien Turc). — (Voir page 73).

CATILLAC. — Tout le monde connaît cette grosse poire cultivée uniquement pour la cuisson. L'arbre pousse sur toute espèce de sujet ; il fait, sur franc, de très-forts arbres de haut vent et qui produisent beaucoup. Les fruits

étant sujets à être abattus par les vents de fin d'été, en raison de leur fort volume, la meilleure place à assigner à cet arbre est sur le contre-espalier ou en espalier ; il réussit même au nord et au couchant. (Janvier à mars).

FRANC RÉAL. — Espèce très-ancienne, dont la culture est moins répandue qu'autrefois, en raison des nombreuses espèces qui sont venues la remplacer ; est cependant très-recommandable, surtout à cause de sa grande fertilité. Elle donne des récoltes régulières sur cognassier et sur franc. (Janv^r-février).

LIEUTENANT POITEVIN. — Ce très-beau fruit qu'atteint quelquefois un volume considérable, est un des meilleurs pour la cuisson. Sa chair est bien préférable à celle du Catillac. Arbre de vigueur moyenne sur cognassier ; préfère le franc pour les grandes formes. Maturité de janvier à fin février.

DE LIVRE. — Un peu plus petite que le Catillac ; cette poire jouit à peu près des mêmes qualités que celle-ci.

MESSIRE JEAN. — Fruit ancien, moyen, d'une très-grande production ; ne vaut rien à la main, mais fait d'excellentes compotes. Arbre de vigueur moyenne sur cognassier ; demande le franc si on veut en avoir de grands arbres.

[p. 78]

APPENDICE

Cueillette et Conservation des Poires.

Les poires doivent être cueillies avec précaution, c'est-à-dire enlevées de l'arbre en ayant soin de presser légèrement sur la queue, afin de la détacher de la lambourde qui les porte, sans briser cette dernière. En effet, une fois brisée elle est perdue pour toujours, et nous avons vu, à l'article fructification, que cette lambourde, une fois constituée, dure presque indéfiniment, si elle est ménagée.

Pour les fruits que l'on ne peut atteindre avec la main, il se vend, dans le commerce, des cueille-fruits assez perfectionnés pour ne pas mutiler les arbres.

Les fruits, une fois cueillis, doivent être transportés dans des paniers plutôt plats que profonds ; il serait même prudent, surtout pour les fruits de longue garde, de ne mettre qu'un lit dans chaque panier, pour éviter les meurtrissures qui occasionnent infailliblement la pourriture.

Quant à l'époque à laquelle on doit cueillir tel ou tel fruit, elle est déterminée par l'époque de son arrivée à maturité.

Celui qui plante ou qui greffe un arbre doit savoir à quelle saison ses fruits mûrissent.

Cependant, pour les personnes qui arrivent dans

[p. 79]

un jardin qu'elles ne connaissent ou qui débutent dans l'arboriculture, je dois leur dire que l'approche de maturité d'une espèce d'été ou d'automne s'annonce souvent par le changement de couleur, quelquefois même par la chute de quelques poires *véreées*. Une poire qui est sur le point de mûrir passe habituellement du vert sombre au vert plus tendre. C'est à ce moment qu'il faut s'empresse de mettre au fruitier une partie au moins des fruits dont la maturité approche.

On prolonge souvent de quinze jours, quelquefois davantage, la durée d'une espèce, en la cuillant en deux fois.

D'un autre côté, il est peu de poires qui ne gagnent en qualité en passant quelques jours au fruitier. Il en est même, que l'expérience apprend à connaître, qui conservent un goût aqueux et dont la chair est moins fondante lorsqu'elles mûrissent à l'arbre. Je citerai entre autres la Belle de Bruxelles, appelée chez nous Bergamotte sans pépins, qui gagne beaucoup en qualité de mûrir au fruitier, et elle n'est certes pas la seule.

Pour les poires d'hiver, c'est-à-dire celles qui mûrissent dans les mois de décembre à avril, il est bon de ne pas retarder par trop l'époque de la cueillette. En laissant trop tard ces fruits aux arbres, ils acquièrent un degré

de maturité trop avancé, pour peu que les tempêtes les laissent aux branches, et ils se conservent moins longtemps au fruitier que lorsqu'ils sont cueillis un peu plus tôt. Cependant,

[p. 80]

il faut attendre assez tard, pour qu'ils puissent achever leur maturité sans flétrir. A la mi-octobre, par exemple, sous notre climat, il est temps de rentrer au fruitier la plupart des fruits de longue garde, tels que Bergamotte Espérenc, Sujette de Bavay, Beurré d'Aremberg, Doyenné d'hiver, Beurré de Rance, Bergamotte Fortunée, Passe-Colmar, Fortunée Boisselot, Beurré de Février, Louise-Bonne de printemps, Catillac, etc., etc.

Profitons aussi d'un temps sec, si nous voulons éviter la moisissure.

Fruitier.

Je dois combattre ici une erreur généralement admise pour la conservation des fruits. On a l'habitude de déposer les poires au grand air, dans une pièce bien éclairée, soi-disant pour les mieux conserver ; plaçons-les au contraire dans un fruitier parfaitement clos, à l'abri de l'air et des rayons solaires, par couches isolées, sur paille fraîche ; c'est là que nous conserverons nos poires jusqu'à la limite extrême ; c'est là qu'elles acquièreront ce beau coloris que nous remarquons quelquefois sur des peintures que nous prenons pour de la fantaisie et qui ne sont souvent qu'une reproduction des plus exactes de fruits naturels.

FIN.

TABLE

Pages

Deux fois l'An	57
Délices de la Cacaudière	58
Poire-pêche	58
Souvenir du Congrès	58

Septembre

Bergamotte d'Eté	58
Belle de Bruxelles (sans pépins)	58
Beau présent d'Artois	59
Beurré d'Amanlis	59
Bonne d'Ezée	59
Beurré d'Albret	60
Beurré Hardy	60
Beurré superfin	60
Bonne Louise d'Avrauches (Louise Bonne)	60
Fondante des Bois	61
Délices d'Hardempont	61
Signe de Vin (Pain et Vin)	61
Rousselet de Reims	61
William	61

Octobre

Amandine de Rouen	62
Beurré d'Angleterre	62
Beurré Capiaumont	62
Beurré Flon	62
Beurré gris	62
Bergamotte Heimbouurg	63
Comte Lelieur	63
Doyenné blanc (St-Michel)	63
Doyenné Boussock	63
Jules Bivort (Délices de Louvenjoul)	63
Madam Elisa	64
Maréchal de Cour	64
Des Urbanistes	64

Novembre

Archiduc Charles (Fondante du Panisel)	64
Beurré Clairgeau	65
Beurré d'Apremont	65
Beurré Bachelier	65
Beurré de Ghelin	66
Beurré Six	66
Colombia	66
Calebasse Tougard	66
De Curé	66
Doyenné du Cercle pratique de Rouen	66
Doyenné du Comice	67
Duchesse d'Angoulême	67

Figue d'Alençon	68
Fondante du Comice	68
Général Totleben	68
Graslin	68
Monseigneur Affre	69
Soldat laboureur	69
Van Mons (Léon Leclerc)	69
Van Marum (Calebasse Carafon)	69

Décembre

Bergamotte Crassane	69
Beurré d'Aremberg	70
Beurré Diel	70
Joséphine de Malines	70
Madame de Bonnefouds	70
Duc de Bordeaux (du Mas)	70
Nouveau Poiteau	70
Triomphe de Jodoigne	71

Janvier

Bonne de Malines	71
Bergamotte Sageret	71
Chaumontel (Besi de Chaumontel)	71
Doyenné de Sterckmans	72
Beurré Pérault	72
Maréchal Vaillant	72
Passe-Colmar	72
Vauquelin	72

Février

Bergamotte Esperen	72
Bon Chrétien Turc (Bon Chrétien Duvernois)	73
Doyenné d'Hiver	73
Saint-Germain	73

Mars

Doyenné d'Alençon	73
Fortunée	74
Beurré Henry Courcelle	74
Fortunée Boisselot	74
Madame Hutin	74
Olivier de Serre	74
Passe-Crassane	74

Avril-Mai

Beurré de Bollwiller	
Louise Bonne de Printemps	
Suzette de Bavay	
Besi des Vétérans	
Beurré de Rance	

Poires à cuire

Beurré Capiaumont	62
Beurré d'Angleterre	62
Belle Angevine	76
Bon Chrétien d'Hiver	76
Bon Chrétien Duvernois (Bon Chrétien Turc)	77
Catillac	77
Franc Réal	77
Lieutenant Poitevin	77
De livre	77
Messire Jean	77
<i>Cueillette et Conservation des Poires</i>	78
Fruitier	80

Notes

[1] L'article du programme était ainsi conçu :

« Une médaille dont la valeur sera déterminée par le jury est offerte au précis jugé le meilleur pour servir de guide aux instituteurs dans l'enseignement des pratiques de la *culture maraîchère*, de la plantation, de la greffe et de la taille du poirier. »

Si je n'ai pas fait le petit traité exigé par le programme c'est que je ne trouvais pas qu'un travail sur cette matière fût de ma compétence ; à chacun sa spécialité.[\[retour\]](#)

[2] Ce passage relatif à la culture du poirier en contre-espallier a été publié dans le numéro du *Nord-Est* (15 juin 1877), journal agricole et horticole de Troyes auquel j'ai l'honneur de collaborer de temps en temps.[\[retour\]](#)

[3] Depuis que cette note a été écrite j'ai pu goûter cette poire que j'ai trouvée bonne.[\[retour\]](#)

[4] Cette année (1878) mon arbre, âgé de 4 ans, m'a donné d'excellents fruits.[\[retour\]](#)